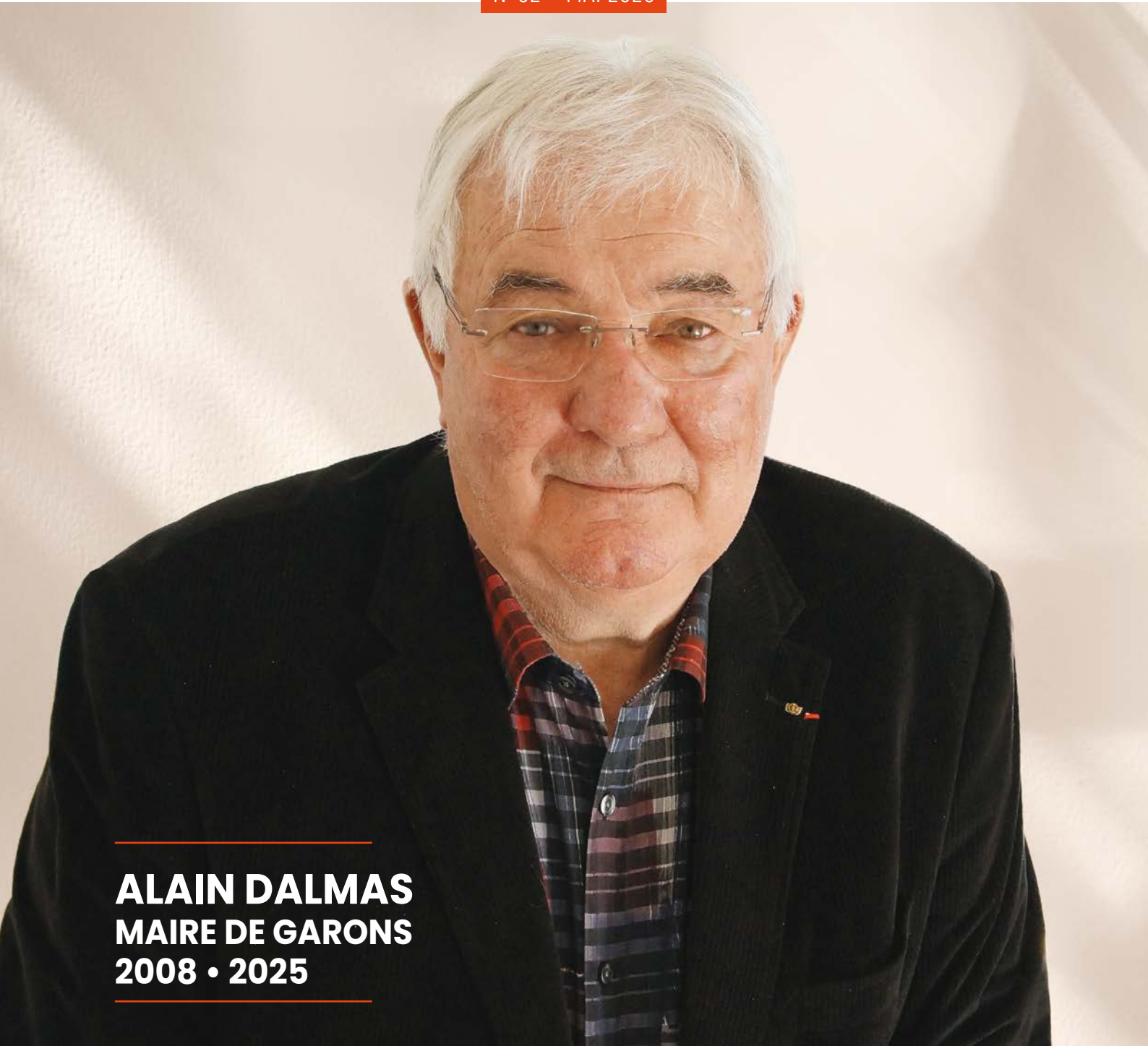


GARONS'MAG

Le bulletin municipal de la ville de Garons

N°32 • MAI 2025



ALAIN DALMAS
MAIRE DE GARONS
2008 • 2025

ÉNERGIE SOLAIRE & CONFORT THERMIQUE

INCOMA DOMIA - VOTRE SOLUTION ÉNERGÉTIQUE COMPLÈTE À GARONS

VOTRE

FOURNISSEUR & INSTALLATEUR
DEPUIS 1959

CLIMATISATION • PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE
SALLE DE BAIN • PHOTOVOLTAÏQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONTACTEZ-NOUS

04 66 64 68 71 direction@incoma.fr

SCANNEZ-VOI



JUSTE ICI



SOMMAIRE

N°32 • MAI 2025

► Éditorial	1
1 ► Informations utiles	3
2 ► Election du Maire et des Adjoints	5
3 ► Finances	5
4 ► Urbanisme	9
5 ► Bâtiments Communaux	15
6 ► Environnement et Cadre de Vie	16
7 ► Voies et Réseaux	17
8 ► Hommage à Alain Dalmas	18
9 ► Affaires Scolaires et Périscolaires	20
10 ► Enfance - Jeunesse	22
11 ► Centre Communal d'Action Sociale	23
12 ► Culture	24
13 ► Dans la commune	26
14 ► Comité de jumelage	28
15 ► La Vie Associative	29



Directeur de publication, de la rédaction et photos : Mairie de Garons / Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus Communication / Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 -
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX / Tél. 04 92 271 389 / E.mail : contact@mediaplus.com.fr -
Site : www.mediaplus.com.fr / Impression : Groupe Média Plus Communication / Dépôt Légal : 2025

ÉDITORIAL

Yves RODRIGUEZ
Maire de Garons



Chers Garonnais,

Je ne peux commencer ce premier éditorial sans avoir une pensée émue pour mon ami Alain Dalmas. En votre nom à tous, je veux rendre hommage à son énergie inlassable, à sa disponibilité chaque jour renouvelée et à sa grande simplicité. Toujours accessible, il n'aura cessé de transformer notre ville en la préparant pour l'avenir, en tentant de préserver dans chacune de ses décisions et de ses projets les intérêts de ses administrés.

Au moment donc de vous écrire pour la première fois, et comme si mon prédécesseur me les soufflait à l'oreille, trois mots me viennent spontanément à l'esprit : honneur, responsabilité, et engagement.

En 2020, lors de la réélection de l'équipe municipale, je ne pouvais imaginer endosser une telle responsabilité avant la fin du mandat. Pourtant, le Conseil Municipal m'a accordé, le 11 février dernier, toute sa confiance pour mener à bien les missions qui sont celles d'un Maire et les projets que nous avons décidés de porter collégialement. Je remercie l'ensemble des Conseillers Municipaux pour leur confiance et je sais d'ores et déjà que je peux compter sur une équipe unie, soudée avec une grande conscience de l'intérêt général au bénéfice de la commune. J'espère tout simplement en être digne.

Le mandat a déjà été bien rempli de projets réalisés et d'autres en cours d'élaboration. Les travaux de la maison de santé communale avancent selon le calendrier préétabli et permettra de proposer une offre de services médicaux et paramédicaux en adéquation avec les attentes des Garonnais. Les travaux de voirie des rues de Bouillargues et de la Farelle ont débuté en Janvier. Certes, il s'agit d'une opération d'envergure qui s'étalera sur plusieurs mois mais qui permettra un renouvellement nécessaire et une mise en discrétion des réseaux, une réfection complète de la chaussée et des trottoirs avec pour objectif principal d'apporter plus de sécurité aux usagers.

Outre les actions municipales, je suis pleinement conscient que nous évoluons dans un monde qui peut nous dépasser, ou les enjeux et les intérêts de chacun divergent et sont difficilement conciliables avec le bien-être des garonnais. Jusqu'à la fin de cette mandature, je représenterai la commune de Garons et ses intérêts au sein des assemblées communautaires de Nîmes Métropole. Il va de soi, que je porterai ici et là, la voix des Garonnais sur les dossiers sensibles qui peuvent impacter la commune, soyez-en sûrs.

Conformément aux engagements de l'équipe municipale et à ceux que je défendrai demain, je souhaite adapter notre ville au temps présent, répondre à vos besoins, quelque soit votre âge, et associer le plus grand nombre aux enjeux que nous devons relever.

YVES RODRIGUEZ

2 bis rond point de l'Aéropole - 30128 GARONS

Rodrigue
Coiffure

GARONS :
16 Grand Rue
Rés. Le Concorde
www.rodrique-coiffure.fr

Ouvert non-stop de 9h à 19h
Tél. 04 66 70 09 66
Tél. 04 66 70 15 15

Livraison
Commandez par et régler par

Mazet fleur
Artisan fleuriste

C.Cial Intermarché
Zone Euro 2000
30132 CAISSARGUES
04 30 67 27 82

BRASSERIE des Garonnais

Restaurant sur place
à emporter • en livraison
Buffet • Privatisation

07.83.56.31.11
15 Grand Rue • 30128 GARONS

BABBI Sellerie 06 06 90 95 36

BABBI SELLERIE
6 rue de la vieille vigne
30128 GARONS
www.babbi-sellerie.fr
sellerie.babbi@gmail.com

Maison Binocles

Du mardi au vendredi
9h30 à 12h00
15h00 à 19h00
Samedi
9h30 à 12h00
14h00 à 17h00

04.66.70.26.72
maisonbinocles@gmail.com

11, rue de l'Eglise - 30128 Garons
www.maisonbinoclesgarons.com
SIREN 900 723 768

Boulangerie Pâtisserie
- Snacking • Boissons -
La Toscane

Artisan Boulanger Pâtissier

Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 19h - Samedi et dimanche de 6h à 13h
Tél. 07 61 55 09 66
ROND-POINT DE LA TOSCANE - 30128 GARONS

EUROREPAR
CAR SERVICE

MÉCANIQUE • ENTRETIEN • CARROSSERIE
PEINTURE • PARE-BRISE
RECHARGE CLIMATISATION

- Entretien & Réparation *toutes marques* -

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Garage Génération Automobile
4, chemin du Saint-Estève
30128 GARONS
polegenerationautomobile@gmail.com
Tél. : 04 66 70 09 70

Y Médical
Ambulances Bouillargues

Consultations - Urgences,
Hospitalisations - Rééducation

04 66 200 307

974 chemin des manades
30230 Bouillargues



Informations UTILES



Services mairie

→ Hôtel de ville

- **Services administratifs**
Tél. 04 49 29 59 00
HORAIRES D'OUVERTURE: lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.
- **Urbanisme**
Tél. 04 49 29 59 00
Fermé également le vendredi après-midi.
- **Site internet:** www.garons.fr

→ Médiathèque

- Tél. 04 49 29 59 15
Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry
 - ▷ Lundi: fermeture hebdomadaire
 - ▷ Mardi: de 15h30 à 18h30
 - ▷ Mercredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - ▷ Vendredi: de 15h30 à 18h30
 - ▷ Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

→ Collecte des déchets ménagers et déchèterie

- Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie: Nîmes Métropole DCTDM.
Tél. 04 66 02 54 54
ou dctdm@nimes-metropole.fr

→ Permanences assistances sociales

- **DGADS** : Mme Gaubiac
Permanences sur rendez-vous
Tél. 04 66 02 80 33
- **MSA** : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous
Tél. 04 66 87 75 87

→ Urgences

- **Police municipale** (Grand'rue):
Tél. 04 49 29 59 12 ou 06 85 07 10 09
- **Gendarmerie**: 17 ou 04 66 20 12 36
- **Pompiers**: 18
- **AGAVIP**
(aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations).
Tél. 0 800 80 55 64

Le maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
Mairie de Garons : 04 49 29 59 00

→ Numéros utiles

- **Accueil Nîmes Métropole**
Tél. 04 66 02 55 55
- **Déchets**
Tél. 04 66 02 54 54
- **Eau**
Tél. 09 69 36 61 02

- **Transports en commun**
Tél. 09 70 81 86 38
- **Location de vélos**
Tél. 04 66 38 59 43
- **Habitat**
Tél. 04 06 02 54 14
- **Relation entreprises**
Tél. 04 06 02 55 40



PLEXIA

MAS DE COLOMBIER
30128 GARONS
04.66.72.59.41
3d.forme@orange.fr
www.plexiashop.com

DÉCOUPE GRAVURE PLEXI - BOIS - LIÈGE - CARTON - TISSUS - ALU



ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs

ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE - BROYAGE
DÉBROUSSAILLAGE

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
contact@abatout.fr
2, chemin
de la Courbade
30128 GARONS
Tél. 04 66 700 222
www.abatout.fr



MAX PNEUS

PARALLÉLISME • RÉPARATION • MONTAGE • ÉQUILIBRAGE
217, Route de Beaucaire • 30129 REDESSAN
04 66 20 71 09

CITEOS Travaux neufs - Maintenance



5 rue Pierre Bautias - 30128 GARONS
04.66.70.60.30 - nimes@citeos.com

RSE
Qualipole
CERTIFICATION



RV FAÇADE - GARONS
LA GARANTIE D'UN RÉSULTAT

07.49.06.91.47
www.rvfacade.com

- ISOLATION THERMIQUE ITE
- ENDUIT - CRÉPIS DE FAÇADE
- PEINTURE EXTÉRIEURE
- NETTOYAGE FAÇADE + TOITURE
- TRAITEMENTS DE FISSURES
- MOQUETTES PIERRES DE SOL

- Devis gratuit -

CE SUPPORT EST UNE
RÉALISATION DE

**MEDIA PLUS
COMMUNICATION**



Leader en
communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr





æNOTec
L'alliance de l'œnologie et de la technique

- Ingénierie
- Serrurerie-Tuyauterie
- Atelier chaudronnerie
- Matériel de cuve
- Produits œnologiques
- Service après-vente
- Automatismes

04 66 84 50 79
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

2

Election DU MAIRE & DES ADJOINTS

Dans le cadre du décès d'Alain Dalmas, Maire en exercice, les Conseillers Municipaux, lors de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2025 ont été tenus de réélire le Maire et ses Adjoint.

La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal, qui dans le cas présent est Jean-Pierre Bénédicti. Le vote s'est déroulé à bulletins secrets parmi les membres du Conseil. Dans la foulée de l'élection du nouveau Maire, il a été procédé à un second vote pour désigner ses adjoint(e)s.

Yves Rodriguez a été élu Maire à l'unanimité des voix et les Adjointes à la majorité. Ces derniers conservent leurs délégations respectives et Jean Giraud, nouvel Adjoint, prend à sa charge la délégation des Bâtiments Communaux.

Lors de la séance suivante, il a été désigné les élus qui siégeront au sein des différentes commissions municipales et auprès des organismes extérieurs ainsi que le montant des indemnités des élus, en maintenant les taux précédemment votés lors du renouvellement de 2020. **Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.garons.fr.**

3

2024 / 2025 FINANCES

Josiane GAUDE - Adjointe déléguée aux Finances



BILAN DE L'ANNÉE 2024

– Compte administratif 2024

	DÉPENSES RÉALISÉES	RECETTES RÉALISÉES
FONCTIONNEMENT	4 609 154 €	5 368 061 €
INVESTISSEMENT	5 900 390 €	5 213 667 €

En 2024, le cap a été maintenu malgré l'investissement important du nouveau Groupe Scolaire Francis Soirat : pas d'augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière, et pas de nouvel emprunt.

- Les dépenses de fonctionnement** ont progressé de 9,54% par rapport à 2023.
- Les charges générales ont été réduites de 3,5%. A titre d'illustration, les dépenses d'électricité et de gaz ont diminué de 25% dans le cadre du marché d'énergie 2023/2025 conclu par le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard - Territoires d'Energie), regroupé avec 11 départements.
 - Les charges de personnel (2 115 139 €) ont progressé de 9,9 % suite au recrutement, compte tenu notamment de l'extension de la commune et des besoins en matière de service public, tout en restant bien en deçà des autres communes. Des opérations d'ordre et les amortissements comptables ont augmenté significativement, mais n'ont pas d'incidence sur la trésorerie de la commune.

EN € / HABITANT	GARONS	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
CHARGES GÉNÉRALES	285	345	326	311
CHARGES DE PERSONNEL	405	597	621	604
CHARGES DE GESTION COURANTE	70	139	121	123
CHARGES RÉELLES FINANCIÈRES	16	31	24	19

Source : analyse financière 2024 de la DDFIP du Gard pour les communes de 5000 à 10000 habitants

Les recettes de fonctionnement ont baissé de 4,2 %, du fait de la diminution des taxes sur les droits de mutation et des taxes sur la consommation d’électricité. Les dotations de l’Etat évoluent d’une manière modérée, en fonction de la population.

EN € / HABITANT	GARONS	DÉPARTEMENT	RÉGION	NATIONAL
RESSOURCES FISCALES	656	887	871	852
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	287	311	270	275
VENTES ET AUTRES PRODUITS COURANTS	77	186	166	136

Source : analyse financière 2024 de la DDFIP du Gard pour les communes de 5000 à 10000 habitants

Investissement

Les principales dépenses réelles :

- Construction du groupe Scolaire Francis Soirat : 4 247 000 € (2ème tranche),
- Aménagement de la maison de Santé communale Saint-Exupéry : 124 800 € (1ère tranche),
- Travaux de bâtiments divers : 96 000 €,
- Travaux de voirie, éclairage public et espaces publics : 332 700 €,
- Etudes, informatique, mobilier, véhicules, livres, divers : 374 300 €,
- Remboursement du capital d'emprunt : 194 000 €.

Financements :

- 822 269 € de subventions versées pour le Groupe Scolaire Francis Soirat (Etat, Conseil Départemental, Nîmes Métropole, FEDER),
- 550 486 € versés par la SPL AGATE en acompte de l'excédent d'exploitation réalisé dans le cadre de l'opération de la ZAC des Amoureux,
- 880 700 € de Fonds de Compensation de la TVA,
- 103 800 € de taxe d'aménagement,
- autofinancement de la commune.

L'emprunt n'a pas été nécessaire, un recours à une ligne de trésorerie ayant été préféré pour éviter un endettement de la commune, notamment car le versement de 1 544 949 € de subventions notifiées pour le groupe Scolaire Francis Soirat est attendu en 2025.

Des opérations d'ordre, amortissements et transfert de sections patrimoniales, sont réglementairement inscrites au budget, tout en n'ayant aucune incidence sur la trésorerie de la commune.

	Montant	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique		
	Garons	Garons	Département	National
Encours de la dette au 31 décembre 2024	2 173 715 €	422 €	1030 €	773 €
Capacité d'autofinancement brute 2024 (Epargne brute 2024)	1 271 414 €	247 €	361€	205 €
Encours de la dette au 31 décembre 2024/CAF brute		1,71 année	2,72 années	3,71 années

Source : Direction Générale des Finances Publiques 2024

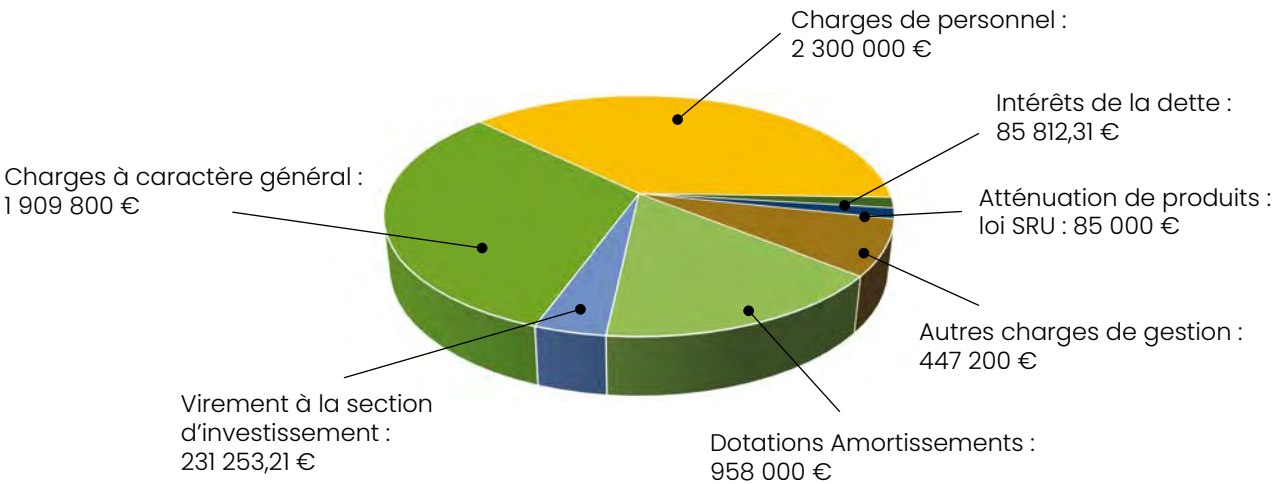
La capacité de désendettement de la commune n'est que de 1,71 année. La situation d'une collectivité est considérée inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12.

Le solde excédentaire de l'année 2024 reporté est en diminution : 253 265,52 € lié à la réalisation du nouveau groupe Scolaire et à son autofinancement.

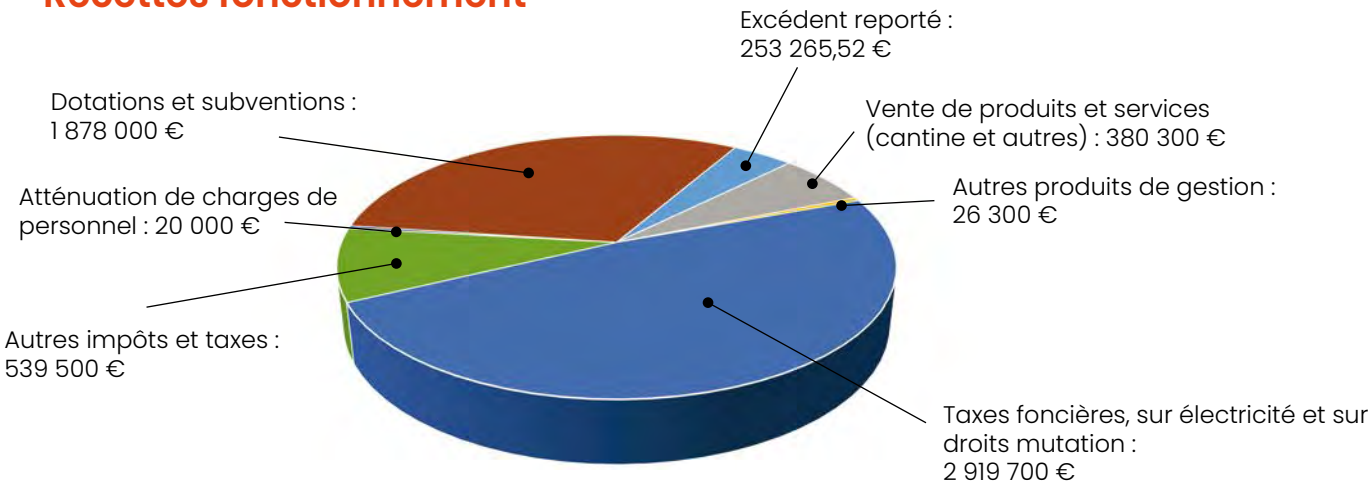
BUDGET PREVISIONNEL 2025

Dépenses fonctionnement

- Evolution faible des charges en raison d'une inflation prévue proche de 1,7%,
- Tarifs des énergies, gaz et électricité, une nouvelle baisse consécutive d'environ 20%, (marché SMEG) pour 2025,
- Charges de personnels en légère progression, liées à l'extension de la ville et de ses services publics,
- Prélèvement prévu de 85 000 € pour insuffisance de logements sociaux qui perdure (loi SRU),
- Progression continue de la contribution au service incendie (SDIS) qui s'élèvera à 153 100 €,
- Dotations aux Amortissements, opérations d'ordre, évaluées à 958 000€.



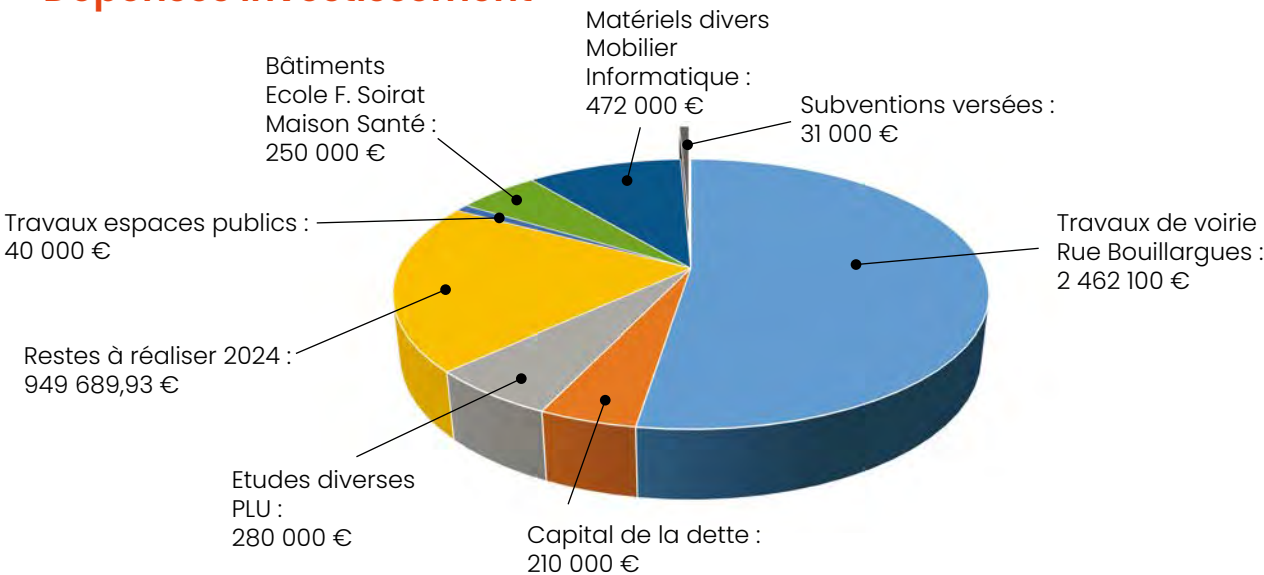
Recettes fonctionnement



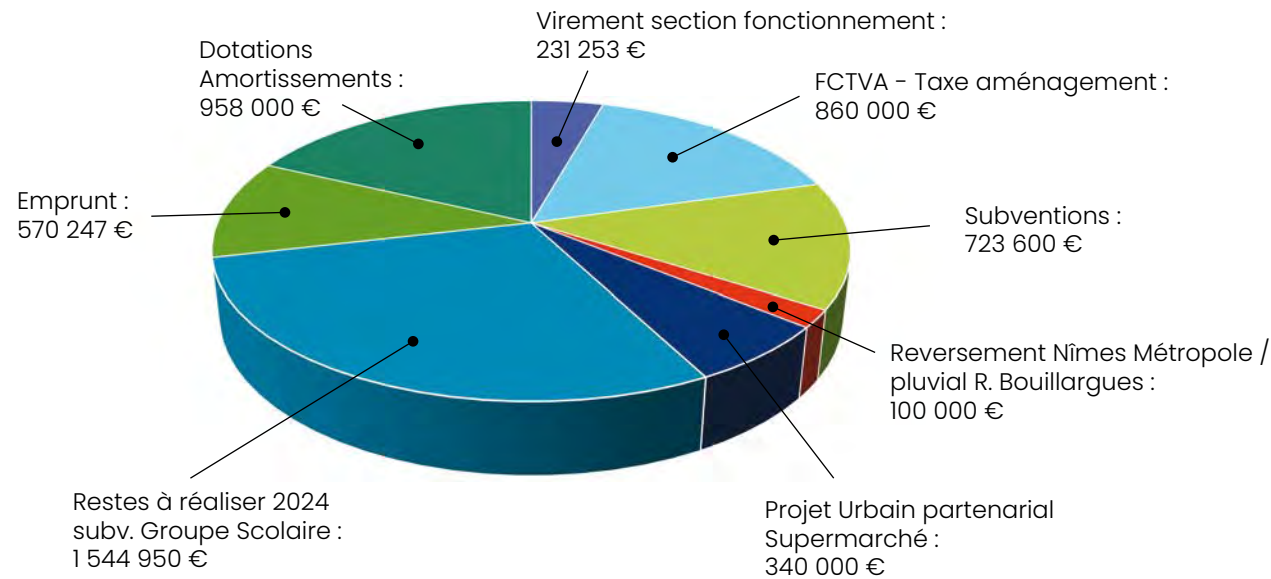
- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux cette année, alors que la commune de Garons dispose d'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (45,50%) parmi les plus bas. La revalorisation des bases fiscales, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation et votée par la Loi de Finances 2025 devrait être de 1,7 %.
- Les trois dotations de l'Etat, DGF, DSR et DNP, devraient progresser en fonction de l'augmentation de la population.
- Les taxes sur les droits de mutation sont prévues raisonnablement à la baisse et les taxes sur la consommation d'électricité (TICFE) devraient être stables.
- L'excédent de fonctionnement reporté n'est plus que de 253 265,52 € au 31 décembre 2024 alors qu'il s'élevait à 1 089 363,09 € au 31 décembre 2023 : il a permis d'autofinancer le groupe scolaire Francis Soirat, important investissement en 2024.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 6 017 065,52 €.

Dépenses investissement



→ Recettes investissement



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025

- Aménagement de la Maison de Santé dans les locaux de l'école Saint-Exupéry : 260 000 €.
- Voirie - réfection des rues de Bouillargues et de la Farelle (jonction avec la partie déjà rénovée) : 1 910 000 €, réfection du Chemin de Terre Longue : 172 422€.
- Groupe scolaire Francis Soirat : 155 000 € pour la finalisation du projet.
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) - frais d'études pour la révision obligatoire : 80 989 €.

→ Financements prévus

- Les subventions du groupe scolaire Francis Soirat ont été notifiées pour un montant de 1 544 950 € et prévues dans les restes à réaliser 2024 :
 - Etat DSIL : 450 000 €,
 - Fonds de concours Nîmes Métropole : 694 389 €,
 - FEDER (Fonds Européens) : 97 883 €,
 - France Relance (cantine) : 27 515 €.
 Une 3ème tranche de la DSIL/Etat est prévue pour un montant de 200 000 € ainsi qu'un complément de l'Adème pour 28 000 €.
- Maison de santé communale Saint-Exupéry : subventions du Conseil Régional et de Nîmes Métropole pour un montant de 78 000 €.
- Aménagement des rues de Bouillargues et de la Farelle : fonds de concours de Nîmes Métropole (220 900 €) et subvention du Conseil Départemental (166 700 €).

→ Recettes complémentaires

- Le fonds de compensation de TVA (FCTVA) évalué à 760 000 €, résultat du fort investissement en 2024,
 - La taxe d'aménagement prévue pour 100 000 €,
 - Projet Urbain Partenarial pour l'entrée du supermarché (giratoire zone Aéroport) : 340 000 €,
 - Reversement Nîmes Métropole pour le pluvial des rues Bouillargues et de la Farelle : 100 000 €.
- L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget ne devrait pas être nécessaire.
Les dépenses et les recettes d'investissement, incluant des opérations d'ordre, sans incidence sur la trésorerie de la commune, s'équilibrent à 9 555 054,22 €.

4

Questions d'URBANISME

Jean-Pierre BENEDETTI - Adjoint délégué à l'Urbanisme



MISE EN VALEUR DES FAÇADES

Dans le cadre de la mise en valeur du centre ancien de Garons, la commune a signé depuis plusieurs années une convention avec l'agence Urbanis afin d'allouer des subventions aux propriétaires effectuant des travaux de rénovation de façades.

Les façades d'un bâtiment peuvent subir l'impact des variations de températures, des conditions climatiques, de la pollution et de l'érosion du temps. Leur détérioration affecte non seulement l'esthétique, mais aussi la solidité de la structure et ses performances énergétiques. Dans le but de préserver l'identité du patrimoine et du paysage urbain ainsi que la qualité de vie des administrés, des subventions peuvent être sollicitées auprès de la mairie pour la réhabilitation et la rénovation des façades.

Pour preuve, les travaux réalisés par le propriétaire d'un mur de clôture traditionnel en galets, situé Grand' Rue, exemple d'un savoir-faire oublié et d'un patrimoine local authentique.



Pour tout renseignement : urbanisme@garons.fr

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme du territoire sur les dix prochaines années environ, et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols pour répondre aux besoins actuels et futurs tout en assurant la préservation des espaces agricoles et naturels.

Il est élaboré en co-construction avec les différents acteurs du territoire tels que les élus, les techniciens, les représentants de l'Etat, de la Région, du Département, de Nîmes Métropole, des Chambres Consulaires, la population, ...

Il doit respecter un certain formalisme et comporter un diagnostic, un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des orientations générales d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement, accompagnés d'un certain nombre de documents graphiques. Cette procédure complexe doit être menée par les élus avec la collaboration d'un bureau d'étude.

Il doit aussi et surtout respecter les évolutions législatives et réglementaires (Loi ALUR de mars 2014, Loi Climat et Résilience d'août 2021) et être compatible avec les documents supra communaux tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard) ou le PLH (Programme Local de l'Habitat).

Une fois approuvé, ce document de portée réglementaire, sera opposable aux particuliers dans le cadre des autorisations d'urbanisme, telles que les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, les certificats d'urbanisme...

L'actuel PLU de Garons datant de 2012, il fallait donc que la commune le mette en compatibilité avec ces divers textes et documents de planification supra communale.

C'est dans ce contexte que la révision générale du PLU a été prescrite par délibération du Conseil Municipal le 21 novembre 2023. Une révision générale d'un PLU étant en moyenne de 24 mois, il est prévu l'approbation du document dans les prochains mois.

Voici ci-dessous les principales étapes d'une révision :



Mars 2025 : nous en sommes ici

fin 2025/début 2026

Depuis le lancement de la révision et jusqu'à l'arrêt du projet du PLU, une période de concertation est engagée avec le public. Durant cette période, les administrés ont la possibilité d'écrire au Maire ou de déposer, aux heures et jours d'ouverture de la mairie, leurs observations et/ou demandes dans le registre prévu à cet effet.

Le 12 février 2025 s'est tenue la première réunion publique durant laquelle le bureau d'étude a pu expliquer aux administrés présents le PADD de la Commune. Il s'en est suivi un moment d'échange riche en questions. Comme l'indique la frise, c'est également la période où le Conseil Municipal doit débattre sur le PADD du PLU. Cette réunion du Conseil a eu lieu le 20 février dernier. Une autre réunion publique se déroulera juste avant l'arrêt du projet par le Conseil Municipal : cette deuxième réunion publique aura lieu le 8 avril 2025. Cette réunion permettra au Conseil Municipal de dresser le bilan de la concertation qui aura duré environ 17/18 mois, et de soumettre ensuite le projet de PLU aux Personnes Publiques Associées (PPA) dont la liste, non exhaustive, a été dressée en début d'article. Ces PPA auront alors trois mois pour étudier notre dossier de projet de PLU et rendre leurs avis dont nous devons tenir compte pour modifier ou pas notre dossier. Les administrés auront encore la possibilité de consulter le projet de PLU durant l'enquête publique qui se tiendra en mairie pendant un mois. Pendant ces permanences, le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif collectera les doléances et autres commentaires et pourra expliquer les points qui pourraient mériter des éclaircissements. Le Conseil Municipal approuvera à l'issue le dossier de PLU, le commissaire aura ensuite un mois pour rendre son rapport. Le service urbanisme de la mairie se tient à votre disposition pour tout complément d'information.



Réunion publique du 12 février 2025

Pour compléter ces explications, vous trouverez ci-après, des éléments qui ont permis de constituer les premiers documents de la révision du PLU, et qui ont permis les prises de décisions sur les perspectives de développement de la commune.

→ Les éléments de cadrage du fait de la loi

La législation du Plan Local d'Urbanisme

altereo

Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « ALUR » du 24 mars 2014 :

1. Privilégier le développement urbain au sein des espaces urbanisés en densification avant le développement de secteurs d'extension.
2. Fixer des objectifs de réduction de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers

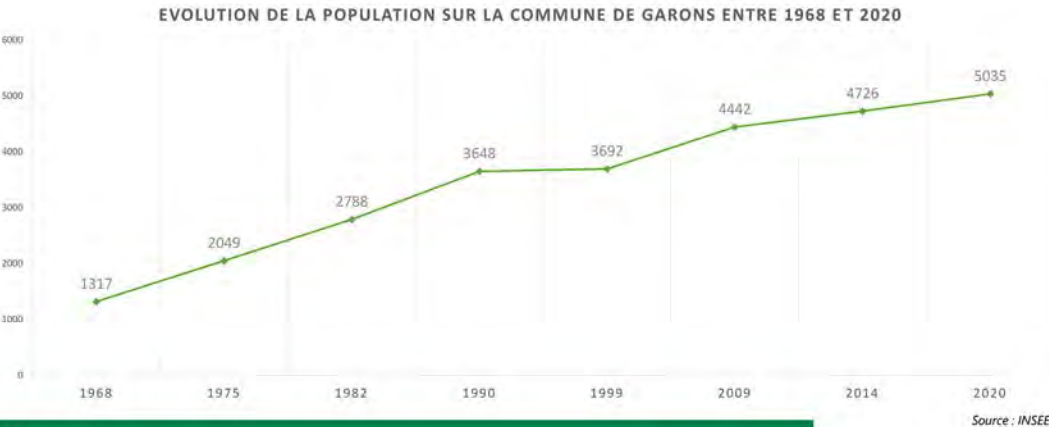
Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 :

Afin d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, le rythme de l'artificialisation des sols à horizon 2031 doit être **inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant 2021.**

→ Quelques éléments clés du diagnostic

L'évolution démographique de Garons

altereo

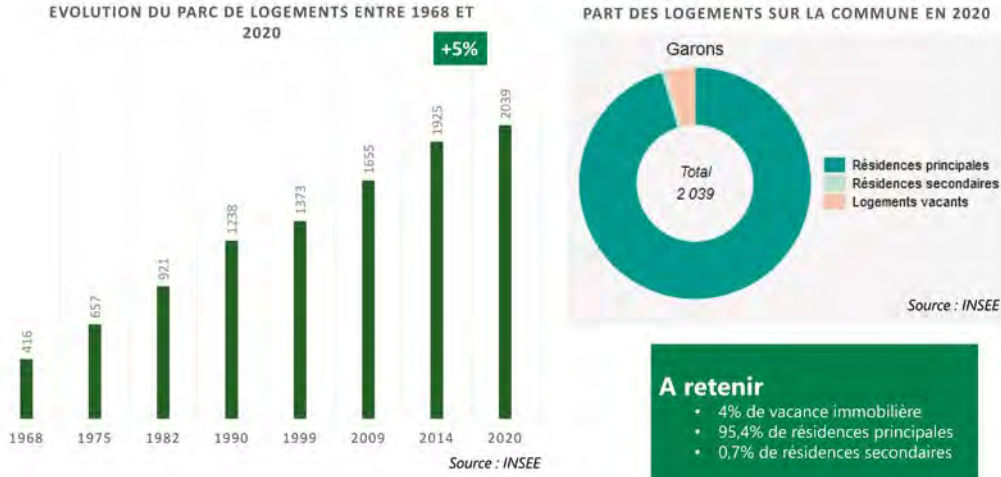


Chiffres clés

- + 309 habitants entre 2014 et 2020 soit une croissance démographique de **+1,1%/an**
- Solde migratoire (+0,8%) et naturel (+0,3%) positifs

Le parc de logements

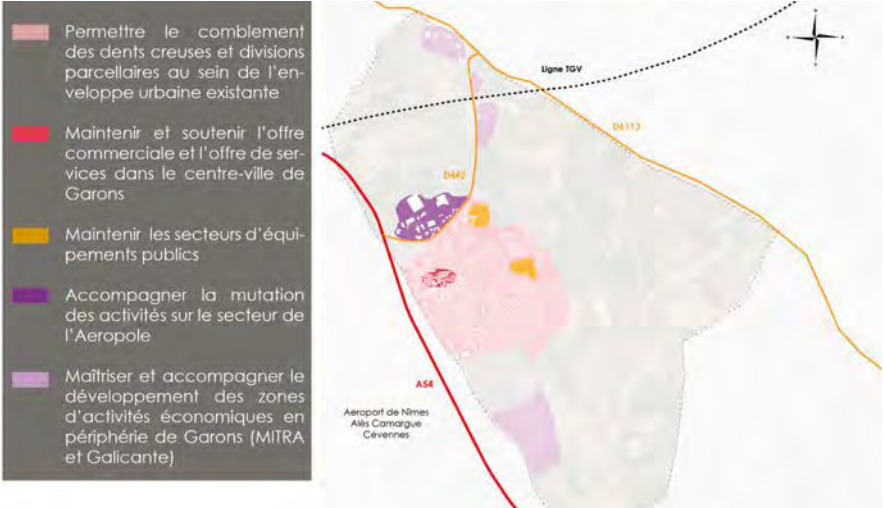
altereo



→ Enjeux environnementaux

La synthèse des enjeux territoriaux

altereo



La synthèse des enjeux environnementaux

altereo



– Que dit le schéma de cohérence territoriale pour garons ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard

Construction de logements

Logement Locatif Social

Renouvellement ou densification

Extension

Densité communale minimale

Nîmes Métropole : 20 600 logements

20%

38%

62%

25 lgts / ha

Taux de croissance annuel moyen : 1%

Préserver et valoriser l'armature verte et bleue, socle environnemental et paysager du territoire :

Les cœurs de biodiversité

Les corridors écologiques

Les cours d'eaux permanents

Encadrer le développement urbain du territoire :

L'enveloppe urbaine principale des villes et villages

Lisières urbaines à formaliser dans le cadre d'éventuelles extensions urbaines

Compléter le réseau viaire pour faciliter les déplacements et limiter les saturations :

Aéroport de Nîmes-Garons : porte d'entrée internationale du Sud Gard

La Ligne à Grande Vitesse Nîmes-Montpellier

Les infrastructures stratégiques d'enjeu territorial à créer ou consolider

GARONS

– Que dit le programme local de l'habitat pour garons ?

Le Programme Local de l'Habitat

Programme Local de l'Habitat 2019-2024 (prolongé jusqu'en 2026)

Production annuelle moyenne de 29 logements/an soit 175 logements entre 2019 et 2024.

Production de formes urbaines mixtes avec 30% de logements individuels, 30% de logements intermédiaire et 40% de logements collectifs.

Objectif de production de 87 logements sociaux soit 15 par an en moyenne.

GARONS

Gisements fonciers et projets de logements

Court terme

Moyen terme

Long terme

Temps PLH

Avant 2025

Après PLH

Périmètres de protection environnementale

Site Natura 2000

Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Secteurs inconstructibles (Zone F.N.U. F. U. F.U.C.U. M.N.U. et R.N.U.)

– Les grands axes du projet d'aménagement et de développement durables

AXE 1. PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE GARONS ET MAINTENIR L'ATTRACTIVITE DU CENTRE VILLE TOUT EN RESTANT EN ADEQUATION AVEC LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Orientation 1

Orientation 2

Orientation 3

Orientation 4

Orientation 5

Projeter une croissance démographique cohérente avec les ressources du territoire et les dynamiques locales avec l'accueil d'environ 650 habitants supplémentaires par rapport à 2020.

Maîtriser, renouveler et diversifier le parc de logements pour maintenir la population existante et répondre à l'accueil de nouveaux arrivants.

Permettre le développement d'un secteur d'habitat en extension du secteur des Amoureux pour l'accueil d'environ 140 nouveaux logements.

Renforcer la centralité de Garons par la préservation et la mise en valeur du centre-ville

Accompagner l'évolution des équipements publics et des réseaux pour répondre aux besoins de la population future

AXE 2. AMELIORER LE CADRE DE VIE ET FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES SUR LA COMMUNE DE GARONS

Orientation 6

Orientation 7

Orientation 8

Orientation 9

Développer des espaces de nature et de rencontre en cœur de ville pour lutter contre les îlots de chaleur urbain

Améliorer le cadre de vie par la mise en valeur du paysage et du patrimoine Garonnais

Renforcer les modes de déplacements alternatifs sur la commune de Garons

Développer les mobilités douces en prolongeant les liaisons douces vers Bouillargues et en renforçant les connexions inter-quartiers.

Permettre le maintien et le renforcement de l'offre en stationnement sur la commune de Garons

AXE 3 : RENFORCER ET MAITRISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TOUT EN MAINTENANT ET EN SOUTENANT L'ACTIVITE AGRICOLE

Orientation 10

Orientation 11

Maitriser le développement des zones d'activités de Mitra et Galicante et accompagner le développement de la zone d'activité de l'Aéropole (activités économiques et commerciales).

Maintenir l'activité agricole sur le territoire

AXE 4 : PRESERVER LES ELEMENTS PAYSAGERS, ENVIRONNEMENTAUX ET LES ESPACES AGRICOLES DE LA COMMUNE ET LIMITER L'EXPOSITION AUX RISQUES ET NUISANCES

Orientation 12

Orientation 13

Orientation 14

Orientation 15

Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers à horizon 2034

Limiter l'extension urbaine à 7,5 ha d'ici 2034, avec une forte réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels par rapport à 2011-2021 (-77%).

Préserver les éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue du territoire

Tenir compte des nuisances et des risques dans le développement urbain du territoire

Encourager le développement des énergies renouvelables

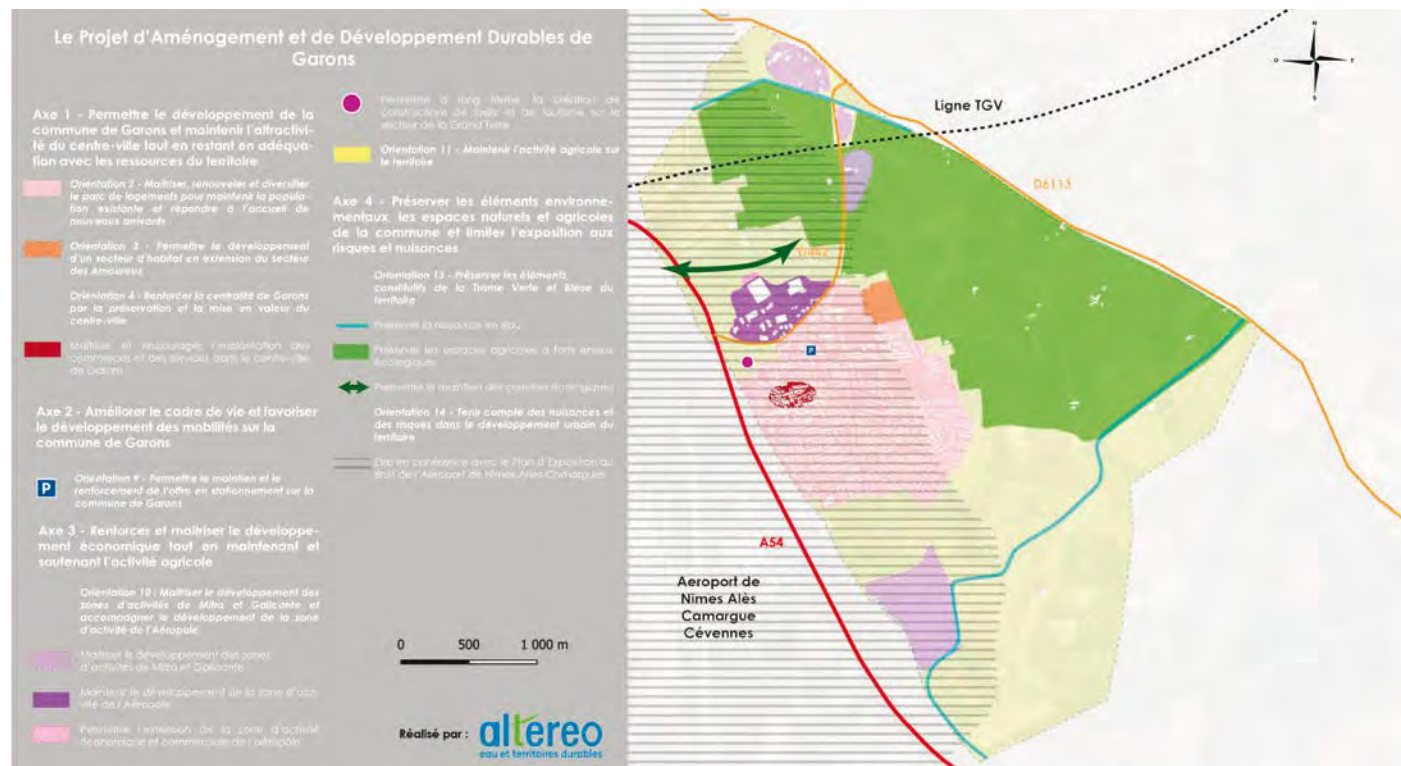
Encourager l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

N°32 • MAI 2025

12 GARONS'MAG

N°32 • MAI 2025

GARONS'MAG 13



altereo
eau et territoires durables



5 COMMUNAUX

Jean GIRAUD - Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux



→ Le groupe scolaire Francis Soirat s'exporte au niveau régional

Le samedi 26 octobre 2024, la Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée (MAOM), association qui opère dans l'est de la région Occitanie et qui a pour objectif la promotion et la diffusion de l'architecture auprès du grand public était présente sur la commune de Garons afin de visiter l'établissement scolaire Francis Soirat. Une pluralité d'actions est proposée par le collectif : des actions de sensibilisation par le biais d'interventions en milieu scolaire ou au sein d'institutions partenaires, des expositions, des rencontres/conférences, des concours étudiants, des projections ou encore des visites.

C'est dans le cadre de cette dernière action que s'est inscrite la visite réalisée le 26 octobre. Depuis plus de 10 ans, l'association propose un Archicity (nom donné au cycle de visite), c'est à dire la visite d'un lieu en présence des architectes concepteurs du projet. Ces rencontres ont pour objectif de transmettre au grand public les clés de compréhension du bâti ou des paysages qui les entourent.

La visite du groupe scolaire a eu un franc succès auprès du public, avec une vingtaine de personnes présentes pour découvrir le résultat d'un projet ambitieux et répondant clairement aux attentes de la commune.

→ Les travaux de la maison de santé bientôt terminés

Sans aucun retard notable, l'avancement des travaux est conforme au calendrier préétabli. Dans le courant du mois de mai, la maison de santé communale Saint-Exupéry devrait pouvoir accueillir les premiers professionnels de santé, médicaux et paramédicaux.

Alors que de nombreuses communes luttent contre les déserts médicaux, la commune de Garons n'a pas ménagé ses efforts et s'est associée aux professionnels de santé afin de trouver une solution pérenne à l'offre médicale et paramédicale. Ce projet, notamment la mise à disposition et la réhabilitation de l'école Saint-Exupéry, a été retenu par le Conseil Municipal et s'inscrit dans une démarche d'élargissement de l'offre de soin et d'amélioration du niveau de prise en charge. Un réel atout pour les garonnais et leurs professionnels de santé.



→ Autres travaux en cours de réalisation

- **Rénovation de la toiture du poste de police municipale** - coût estimatif des travaux : 15 600 € TTC
- **Mise aux normes de l'infirmerie des arènes** conformément aux dispositions de la réglementation de la Fédération Française de la Course Camarguaise (FFCC) et reconstruction d'une partie des gradins - coût estimatif des travaux : 13 400 € TTC

Environnement et CADRE DE VIE

Michel JARRY - Adjoint délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie



→ Un nouveau moyen de collecte des ordures ménagères sur notre commune !

Depuis le 14 janvier, vous pouvez déposer vos ordures ménagères directement en point d'apport volontaire comme pour le verre !

Ce nouveau dispositif a pour avantage d'être accessible en tout temps et à toute heure, permettant aux personnes qui n'ont pas de bacs poubelles de déposer leurs sacs lorsqu'ils le souhaitent. Un plus pour éviter les sacs qui restent au sol et un mieux pour notre cadre de vie.

Où les trouver ?

- Au niveau de la mairie, à côté de la colonne à verre.
- A l'angle de la rue Xavier Tronc et de la rue de l'Eglise, à côté de la colonne à vêtements.

Ensemble, adoptons les bons gestes pour notre environnement et bâtissons notre écométropole.

Plus d'infos sur www.monservicedechets.com



→ Le débroussaillage, c'est le moment de s'y mettre

Face aux risques d'incendie, le débroussaillage constitue un moyen efficace de protection des zones habitées, des biens et des personnes. Durant la période hivernale, il s'agit de réduire les végétaux susceptibles de propager l'incendie à proximité des habitations, en coupant notamment les broussailles, les sous-bois, les hautes herbes, les branches basses des arbres...

Ainsi, les risques de propagation d'un feu et son intensité sont considérablement diminués.

Cette démarche protège également la forêt ou la garrigue contre un éventuel départ de feu depuis les zones habitées. Ce débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès.

Lorsque l'emprise à débroussailler s'étend sur un fonds voisin, le propriétaire de ce fonds ne peut pas s'opposer aux travaux de débroussaillage.

Pour plus d'informations : www.georisques.gouv.fr
Débroussailliez maintenant... Cet été il sera trop tard !



NOUVEAU L'AGGLO INSTALLE DES POINTS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES DANS VOTRE COMMUNE



TROUVER
LE POINT
DE COLLECTE
LE PLUS PROCHE
et les consignes
de tri

DE TRI • DE DÉCHETS



Voies et RÉSEAUX

Aline BASTIDA - Adjointe déléguée aux Voies et Réseaux



→ Rue de Terre Longue

Après le renouvellement des réseaux d'eau potable et des eaux usées par les services de Nîmes Métropole, ce sont les travaux de rénovation de la voie qui se sont achevés le 15 février 2025. Afin de sécuriser ces aménagements et les usagers, un sens unique a été instauré et un stop a été disposé à l'intersection de la rue de Terre Longue et de l'avenue du Champs de Mars.

Coût des travaux pour la réfection de la voirie : 172 422 € TTC



→ Rues de Bouillargues et de la Farelle

Les travaux d'aménagement des rues de Bouillargues et de la Farelle ont débuté le 6 janvier et devraient s'étendre sur l'ensemble de l'année 2025.

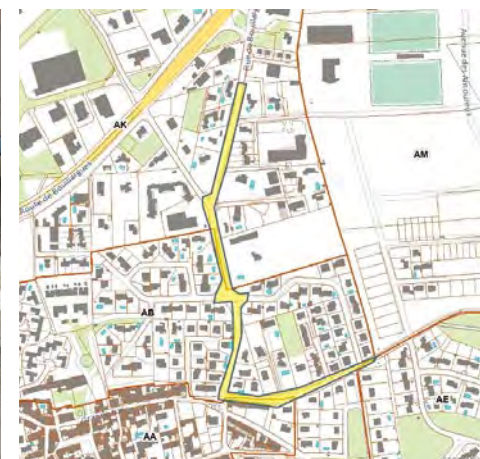
Ce sont préalablement les réseaux secs et humides qui seront renouvelés, pris en charge respectivement par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard et Nîmes Métropole. La commune réalisera à l'issue de ces travaux les aménagements relatifs à la voirie. Durant l'opération, dans la mesure du possible, la circulation ne sera pas interrompue. Des déviations et une circulation en demi-chaussée pourront toutefois être mises en place.

La fin des travaux est prévue pour début 2026.

Les plans détaillés relatifs à cette opération sont accessibles en mairie, aux heures et jours d'ouverture.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Coût prévisionnel des travaux à la charge de la commune : 1 910 000 € TTC



→ Rues Remessaire, Xavier Tronc, Grand'Rue

Dans le cadre de la modernisation et du développement du réseau électrique, ENEDIS a engagé des travaux nécessaires pour le renouvellement d'un câble HTA du poste de la Grand' Terre au poste Ariane.

L'opération sera réalisée entre début mars et mi-juin 2025.

Malgré les emprises sur la voie publique, la circulation des piétons sera maintenue et protégée, l'accès des riverains et des services de secours sera préservé. La circulation et le stationnement pourront quant à eux, dans les rues concernées, être provisoirement modifiés.

Pour toute information complémentaire :
ENEDIS - Direction Régionale
De 8h à 17h, du lundi au vendredi
Téléphone : 09.69.32.18.99

Hommage ALAIN DALMAS

Maire (2008/2025)
Conseiller et Adjoint Municipal (1971/2008)



**Monsieur le Maire,
Mon cher Alain,**

Le mardi 28 janvier 2025 tu tirais ta révérence et la ville de Garons pleurait l'un de ses plus fidèles serviteurs. Triste journée, pour nous tous, ta famille, tes amis, tes proches, les élus de la commune qui cherchent encore aujourd'hui désespérément l'ombre de ton imposante silhouette au travers d'une rue du village ou le long d'un couloir de l'Hôtel de Ville. Je mesure la perte que représente ta disparition pour ton épouse Noëlle, ta fille Corinne, ton gendre Stéphane, tes petites filles et ton arrière-petite-fille qui pleurent un mari, un père, un papy aimant, attachant, dévoué et dont tu faisais la fierté.

J'ai eu la chance de te côtoyer tout au long de tes 54 années de mandats électifs. Tu fus en effet élu pour la première fois à l'occasion des élections municipales de 1971. Tu avais 26 ans, tu l'ignorais mais tu allais débiter un long, très long périple d' élu local et d'homme public. C'est ainsi que tu exerceras ton premier mandat sous la bannière de ton illustre prédécesseur, Monsieur Xavier Tronc, et tu

réussiras la prouesse d'être reconduit sans discontinuer lors de tous les scrutins municipaux qui suivirent, jusqu'à ta dernière et brillante réélection de 2020. Tu auras servi en qualité d'Adjoint et de Premier Adjoint sous la mandature de notre cher et regretté Maire, le Docteur Jean Yannicopoulos, pour prendre sa succession et la direction des affaires municipales lors du scrutin de 2008, année au cours de laquelle tu t'es installé dans le fauteuil de Maire de Garons, pour ne plus le quitter durant trois mandats successifs.

Ta seule date de naissance, le 14 juillet 1945, te prédestinait déjà à ce remarquable parcours républicain. Neufs mandats successifs, voilà un record de longévité qui sera difficile, ne serait-ce qu'à égaler. Chapeau l'artiste ! Cela n'est bien sûr pas le fruit du hasard ou d'un quelconque concours de circonstances. Il ne s'agit là que de la reconnaissance par les garonnaises et les garonnais de ta parfaite et saine gestion financière municipale, en droite ligne de tes illustres prédécesseurs, de l'écoute dont tu savais faire preuve à l'égard de tes concitoyens, mais aussi et surtout de l'implication qui a été la tienne au service de la commune de Garons que tu chérissais tant et dont tu savais défendre les intérêts comme personne.

Le souvenir que je garderai de ces longues années passées à tes côtés sera celui d'une grande complicité, d'une formidable sérénité et surtout d'une amitié sans égale qui nous unissait. Malgré des choix parfois difficiles, des approches différentes, jamais nous n'avons connu la moindre animosité. J'aurai aussi eu l'honneur de servir un homme de qualité, plus impliqué que quiconque au service de



sa commune et je conserverai au fond de moi l'image d'un être chaleureux, efficace et généreux. Tu as fait preuve d'un engagement passionné pour ta ville et tu resteras à jamais un acteur historique de notre territoire local. Sans vouloir, ni pouvoir énumérer, tellement la liste est longue, toutes les réalisations que nous te devons, je soulignerai seulement la dernière en date, la réalisation du groupe scolaire Francis Soirat qui fait la fierté de nombreux garonnais et le bonheur des enfants qui ont la chance de le fréquenter.

Tu auras ainsi, avant ton départ, marqué de ton empreinte les jeunes générations, en les dotant d'un outil performant et moderne, qui plus est respectueux des règles et normes environnementales. Ton souci permanent de l'éducation et de la formation de la jeunesse garonnaise était l'une de tes principales préoccupations. Tu peux être fier de cette parfaite réussite.

Tes fonctions d' élu local semblaient insuffisantes pour toi. Ton dévouement t'a mené à pendre la présidence de la délégation départementale du Comité National d'Action Sociale, puis les fonctions de Secrétaire National de cet organisme qui promeut l'action sociale pour les agents de la fonction publique territoriale. Tu seras également, de longues années, Président de la cave coopérative de Bouillargues.

L'ensemble de ton œuvre au profit de tes administrés, de la vie publique et de l'intérêt général que tu as manifesté tout au long de ton existence, fut reconnu et récompensé à sa juste valeur par l'octroi de prestigieuses distinctions. Tu fus décoré de l'Ordre du Mérite National en 1994, de l'Ordre du Mérite Agricole en 1996 et enfin élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2014. Une bien belle carrière justement reconnue par des distinctions largement méritées.

Au-delà de l'homme public que tu étais, ce sont les qualités humaines qui te caractérisaient et que je voudrais ici souligner. Homme de la terre, tu étais imprégné de la sagesse et du bon sens, attaché aux vraies valeurs



paysannes que tu portais en toi et défendais avec ardeur. La sympathie et l'empathie dont tu faisais preuve à l'égard de tous ne te privaient pas de convictions fortes et de projets visionnaires. C'est d'ailleurs, mon cher Alain, ces alliances entre sympathie et rigueur, humour et force de caractère qui faisaient de toi un homme exceptionnel, attachant et ne laissant personne indifférent.

A l'heure d'assurer ta lourde succession, je mesure l'immensité de l'œuvre que tu as accomplie, mais aussi la charge que cela représente. Je vais modestement essayer de me montrer digne de toi.

Mon cher Alain, Garons, ta ville te pleure,

Que ton âme repose en paix dans la conscience et la plénitude du devoir accompli et puisse ton souvenir me guider sur les sillons que tu as tracés.

Je m'efforcerai alors de faire honneur à l'héritage de celles et ceux, dont tu as été le chef de file, qui ont donné de leur temps et de leur passion au service de notre chère commune de Garons.

**Alain, merci pour tout.
Adieu Monsieur le Maire,
Adieu mon cher ami.**

Yves RODRIGUEZ

Affaires SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Brigitte MALIGE – Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et PÉRIScolaires

→ Ecole Jean Monnet

Le Père Noël en Calèche : Une Distribution de Cadeaux Féerique à l'École Jean Monnet



Les yeux des enfants brillent de joie à l'arrivée du Père Noël dans un cadre enchanté

Ce 17 décembre 2024, l'école Jean Monnet a accueilli un invité de marque : le Père Noël en personne, arrivé en calèche pour distribuer des cadeaux aux élèves émerveillés.

La cour de l'école s'est transformée en un véritable paysage de conte de fées, où rires et éclats de joie ont résonné tout au long de cette journée magique. La calèche a fait son entrée sous les acclamations des enfants. Le Père Noël, avec son habit rouge et sa barbe blanche, a salué chaleureusement chaque élève avant de leur remettre un présent soigneusement choisi. Les visages illuminés de bonheur et les yeux pétillants d'excitation témoignaient de la magie de l'instant. Les parents, également présents, ont pu immortaliser ces moments précieux, capturant des sourires et des regards émerveillés. « Voir le Père Noël arriver en calèche, c'était comme vivre un rêve éveillé pour nos enfants », a confié une maman, émue.

Cette initiative, organisée par l'équipe enseignante et les parents d'élèves, avait pour but de faire vivre aux enfants un moment inoubliable tout en renforçant l'esprit de partage et de solidarité au sein de l'école. Les cadeaux offerts par la municipalité ont permis à chaque enfant de recevoir une petite attention personnalisée.

La visite du Père Noël en calèche à l'école Jean Monnet restera gravée dans les mémoires comme un moment de pure magie. Une belle manière de célébrer les fêtes de fin d'année et de rappeler l'importance de la générosité et du partage.

La Magie de Noël Illumine l'École Maternelle : Un Concert de Chorale Inoubliable



Les élèves de la maternelle, radieux et concentrés, chantent de tout cœur devant un public conquis.

Le 20 décembre 2024, l'école maternelle Jean Monnet a vibré au rythme des chants de Noël, grâce à une chorale exceptionnelle composée de ses jeunes élèves.

Les parents, venus en nombre, ont été transportés par la magie des voix enfantines qui résonnaient dans l'auditorium décoré aux couleurs de Noël. Les enfants, vêtus de leurs plus beaux habits de fête, ont interprété avec enthousiasme et émotion un répertoire de chansons traditionnelles et modernes.

L'harmonie des voix, fruit de semaines de répétitions sous la direction bienveillante de leurs enseignants, a su toucher le cœur des spectateurs. Chaque chanson était accompagnée de gestes et de mimiques qui ajoutaient une touche de charme et d'innocence à la performance.

Les parents, émus et fiers, n'ont pas manqué d'applaudir chaleureusement leurs petits artistes. « C'était magnifique de voir nos enfants chanter avec autant de joie et de confiance », a déclaré une maman, les yeux brillants.

Ce concert de Noël n'était pas seulement une démonstration de talent, mais aussi un moment de partage et de convivialité. À l'issue de la représentation, parents et enfants ont pu échanger autour d'un goûter festif, renforçant ainsi les liens au sein de la communauté scolaire.



Les Petits Rois et Reines de la Maternelle Fêtent l'Épiphanie



Une exposition colorée et gourmande pour célébrer la tradition des galettes

Les classes de maternelle de l'école Jean Monnet ont transformé leurs salles en un véritable royaume de couleurs à l'occasion de leur exposition sur le thème des rois, reines et galettes. Les enfants, déguisés en petits souverains, ont fait preuve d'une créativité débordante pour célébrer cette tradition chère à nos cœurs. Les murs de l'école étaient ornés de couronnes scintillantes, de dessins

représentant des galettes dorées et de portraits de rois et reines imaginés par les enfants. Chaque classe avait préparé des couronnes colorées et de nombreuses productions plastiques.

Les parents, invités à partager ce moment festif, ont pu admirer les œuvres de leurs enfants tout en dégustant une part de galette. Les rires et les exclamations de joie résonnaient



dans l'école, notamment lorsque les enfants découvraient la fameuse fève cachée dans leur part.

Cette exposition n'était pas seulement une occasion de s'amuser, mais aussi un moyen pour les enfants d'apprendre l'histoire et les traditions entourant l'Épiphanie. Les enseignants ont su rendre cette journée à la fois éducative et ludique, permettant aux élèves de développer leur imagination et leur sens artistique.

L'événement s'est clôturé par une petite parade où chaque enfant a pu défiler avec sa couronne, sous les applaudissements de l'assemblée. Une journée inoubliable qui restera gravée dans les mémoires des petits et des grands.

Sylvie ARNIHAC
Directrice du groupe scolaire Jean Monnet

→ Ecole Francis Soirat

Des moments de joie et de partage

Le lundi 3 février a eu lieu la fête des rois et des reines au groupe scolaire Francis Soirat. Les élèves de maternelle ont en amont fabriqué des couronnes dans les classes en utilisant différentes techniques d'arts plastiques. Les enfants ont pu défiler, en musique, devant toutes les classes maternelles qui étaient réunies. S'en est suivi un goûter partagé dans la cour : galettes à la frangipane et sirops pêche ou grenadine financés par la coopérative scolaire. Les enfants et les adultes ont passé un très bon moment.

Le mardi 4 mars, l'école Francis Soirat a organisé son carnaval. Petits et grands sont venus déguisés à l'école. Une chasse aux oeufs de Pâques, financés par l'Association des Parents d'Elèves, a amusé tous les enfants avant qu'ils ne défilent les uns devant les autres et qu'ils partagent un temps de récréation commun en musique. Chaque élève a eu un souffleur à bulles, achetés par la coopérative scolaire. L'APE a cuisiné et offert des crêpes pour clôturer cette belle journée ! Maternelles et élémentaires se sont régallés !

Un grand merci aux personnels enseignants et municipaux des écoles, ainsi qu'aux représentants de l'APE.

Audrey Bonneville
Directrice du groupe scolaire Francis Soirat



10

Enfance JEUNESSE



Jacqueline CHAPEYRON - Adjointe déléguée à l'Enfance -
à la Jeunesse - au Centre de Loisirs



→ Centre de loisirs

La commune de Garons, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, continue de proposer aux plus jeunes de nombreuses activités comme celle de la visite du château-fort de Saint André à Villeneuve lès Avignon, organisée pour les enfants de 3 à 11 ans. Au programme :

- Fabrication de boucliers de chevaliers,
- Participation et organisation du jeu de la Mérelle (jeu de société médiéval où il faut s'approprier les pions de l'adversaire).

Les enfants ont acquis une multitude de connaissances sur l'histoire du château et la vie à l'époque du moyen âge. Ils ont ainsi pu se projeter dans une époque pleine de mystères.

L'ensemble des animateurs remercie vivement les familles pour leur confiance et les enfants, qui cette année encore, font preuve d'enthousiasme, d'implication et de débrouillardise dans le cadre des activités qui leur sont proposées.

Jihane EL GHIATI
Directrice de l'Accueil de Loisirs



→ Crèche l'Oustaou Des Pequelets

Quelques places sont encore disponibles pour une inscription à compter du mois de septembre.

Sont concernés les enfants nés en 2024 et 2025.

Plus d'informations :
creche.garons@dalzon.com



11

Centre Communal D'ACTION SOCIALE



Jessica CHARLEMOINE - Conseillère municipale en charge du CCAS

→ Ateliers mémoire

Certaines personnes, généralement de plus de 60 ans, se plaignent régulièrement d'oubli du quotidien (certains mots ou noms, l'emplacement d'objets, ...). Ces petites absences, souvent bien réelles, sont bénignes dans la majorité des cas mais peuvent créer une certaine inquiétude, une perte de confiance et une accentuation des difficultés ressenties. Face à ce constat, il est possible et même essentiel d'agir.

Agir par une meilleure compréhension des mécanismes de la mémoire, en distinguant notamment les oublis bénins des oublis d'origine pathologique. Agir aussi en apprenant des techniques simples de mémorisation pour une mémoire plus efficace.

Agir enfin en adoptant un état d'esprit adéquat car la mémoire se stimule par l'effort au quotidien, la curiosité et le plaisir d'apprendre. Cette approche générale contribue à diminuer ou relativiser les inquiétudes liées au vieillissement de la mémoire.



Ce sont 17 personnes qui se sont inscrites gratuitement auprès du CCAS pour les ateliers mémoires qui ont été organisés en 2024. Le programme a donné les moyens à chaque participant :

- D'exercer ses principales fonctions cognitives,
- D'apprendre les techniques pour transférer ces exercices dans la vie quotidienne,
- De connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau.

D'autres ateliers seront proposés au

cours de l'année 2025, comme des ateliers sur le sommeil, bien vieillir, mémoire et gymnastique adaptée... Le CCAS vous informera de ces prochains rendez-vous le moment venu. Ces ateliers sont gratuits et ludiques !



→ Permanence aide administrative

Depuis plus de 4 ans maintenant, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux garonnais une permanence d'aide administrative. Jessica Charlemoine, Conseillère Municipale et déléguée au CCAS propose son aide en toute confidentialité pour :

- L'accueil, l'information et l'orientation des personnes,
- Un accompagnement à l'utilisation des services en ligne des opérateurs (facilitation numérique),
- Un accompagnement dans des démarches administratives (facilitation administrative),
- La mise en relation avec les services concernés.

Les personnes reçues dans le cadre de la permanence peuvent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives du fait notamment de la complexité de l'environnement administratif et social, de la dématérialisation croissante des démarches ou d'une maîtrise partielle de la langue française. Cette permanence est accessible tous les lers mercredis de chaque mois de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous pris préalablement à l'accueil de la mairie (le rendez-vous peut-être modifié en cas d'urgence). Il est nécessaire de se munir des documents nécessaires pour le traitement de votre dossier.

→ Dons de colis alimentaires

Pour la troisième année consécutive, le CCAS a pu distribuer des colis alimentaires pour des familles dans le besoin grâce à la générosité des habitants d'un quartier de Garons et surtout grâce à l'investissement de l'une de ses résidentes, Monique Kirch. Les membres du CCAS remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette campagne de dons de début 2025, ainsi que l'ensemble Paroissial de Bouillargues qui a reversé, cette année, les dons récoltés au CCAS de Garons.

Un peu, beaucoup de CULTURE

Jean-Max MARCOUREL - Adjoint délégué à la Culture et à la Communication



→ Sur les planches

Le samedi 29 mars 2025, la troupe Les 5'Patics a interprété l'excellente pièce « la Fête des Voisins » de Pascale Valentini-Daniel, mise en scène par Myriam Tranchand. Une comédie très amusante qui a entraîné le public dans l'ambiance d'une soirée qui se voulait sympathique et qui tourne aux règlements de comptes entre voisins ! Un joli succès et des spectateurs ravis de ce moment riche en rebondissements.

Le Théâtre du Triangle présentera le vendredi 16 mai, à la médiathèque Saint-Exupéry, « Meilleurs Alliés », pièce historique de Hervé Bentégeat.



Le Pitch : le 4 juin 1944, Churchill convoque de Gaulle à Londres pour lui faire part de l'imminence du débarquement des troupes alliées en Normandie. De Gaulle est furieux : la France libre est écartée de la plus grosse opération militaire de tous les temps, qui aura lieu sur les côtes de France. S'ouvre avec le

premier ministre anglais Winston Churchill un bras de fer. Américains et Anglais veulent forcer le tout nouveau chef du gouvernement à se ranger derrière eux. Ce que refuse de Gaulle. Un face-à-face orageux entre deux monstres de l'Histoire, qui éprouvent l'un pour l'autre un mélange d'estime et d'agacement, de fascination et d'exaspération.

**Les prochains rendez-vous
des comédies théâtrales
sont programmés :**

Les 21, 22 et 23 novembre 2025

Notre commune s'honore chaque année d'offrir aux artistes garonnais le cadre privilégié de la médiathèque Saint-Exupéry pour y exposer leurs œuvres. Du 30 novembre au 21 décembre 2024, ces réalisations ont suscité de nombreuses émotions et sentiments auprès des visiteurs en quête de découvertes et d'ouverture sur le monde.



Les artistes qui souhaiteraient prendre part à la prochaine édition peuvent se manifester à tout moment à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr



Yves Rodriguez et Jean-Max Marcourel entourés des artistes garonnais et des Conseillers Municipaux lors du vernissage de l'exposition le 29 novembre 2024.

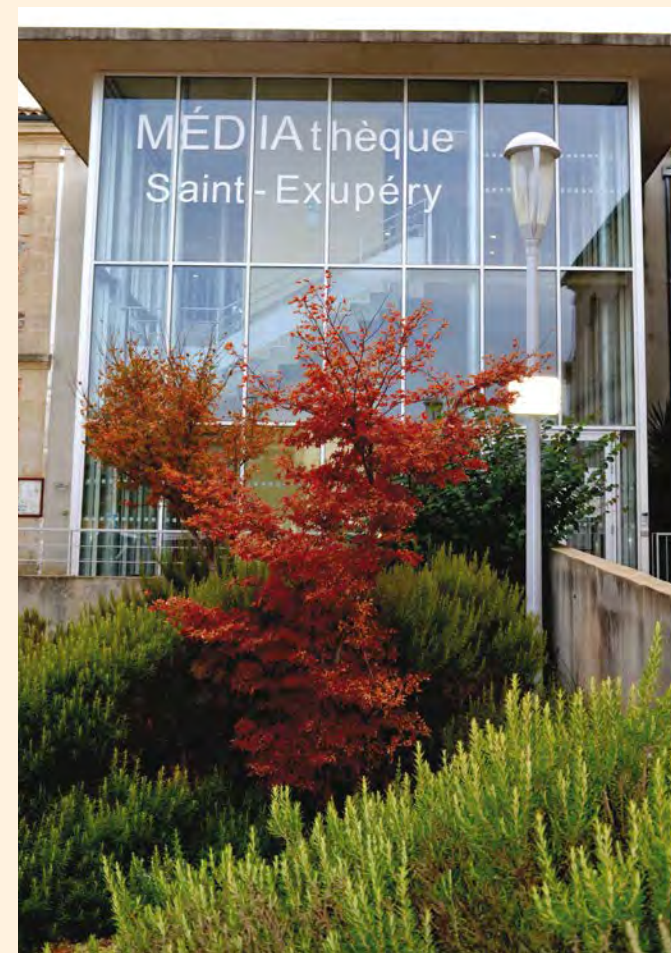
→ Médiathèque Saint-Exupéry

Focus sur le multimédia et le jeu !

Des livres et de la lecture à la médiathèque, mais aussi des supports multimédias pour s'informer, se former, travailler ou jouer. Tous les publics sont concernés ; enfants, ados, jeunes, adultes, personnes âgées ou personnes en situation de handicap. Le multimédia s'adapte à tous !

Dans le cadre de ses missions de service public, la médiathèque, service culturel municipal, garantit gratuitement et à tous un égal accès à la culture, à la lecture, à l'éducation, aux loisirs, et veille à réduire l'illectronisme. Pour ce faire, la médiathèque met à disposition des usagers 6 PC, 3 consoles de jeux (PS4, Wiiu, Switch), 4 liseuses (lecture d'ebooks), 9 tablettes Samsung et Ipad, 2 lecteurs audio Daisy (pour les personnes en situation de handicap), avec connexion internet et wifi. La salle d'animation permet de profiter des consoles de jeux, dans un espace dédié, sans gêner les autres usagers. Le jeu vidéo a toute sa place en médiathèque, il favorise les interactions sociales (les rencontres, le lien intergénérationnel), développe des compétences cognitives, et donnent envie de lire aux jeunes. Si des ados désertent les lieux de lecture publique, le jeu vidéo se révèle un facteur de venue à la médiathèque, et une médiation pour les emmener à la lecture.

En jouant à la médiathèque les enfants et les jeunes sont encadrés, avec des titres choisis et un temps d'écran limité, ce qui rassure les parents. L'animatrice multimédia veille au bon fonctionnement de tous les supports, à leurs utilisations selon le règlement de la médiathèque. Les applications pour les jeux sur tablettes sont régulièrement renouvelées, et des nouveaux jeux sur consoles sont proposés. N'hésitez pas, venez jouer ! Seul, à plusieurs, entre amis, en famille, jeunes ou plus âgés...



Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la médiathèque :
<https://mediatheque.garons.fr> - onglet « multimédia »

Atelier mangas pour nos dessinateurs en herbe

Durant les vacances scolaires de février, de jeunes artistes ont pu s'initier au dessin de mangas, lors d'un atelier de 2 heures, sous l'encadrement artistique de Florian Delmas Moreno, intervenant professionnel. Un premier atelier avait eu lieu durant les vacances d'automne. Chacun a pu choisir son personnage préféré de manga, et repartir fier et heureux du travail accompli. Vif succès auprès des jeunes passionnés de mangas ! Ces animations étaient organisées en partenariat avec le service culture de Nîmes Métropole dans le cadre des « Off des Vendredis de l'Agglo ».

MEDIATHEQUE SAINT-EXUPERY
6, rue de la République - 30128 GARONS
Tél. : 04 49 29 59 15
mediatheque@garons.fr



→ Le Sénateur visite les élus de la commune de Garons

Le 6 janvier dernier, le Sénateur Laurent Burgoa a rencontré les élus de la commune afin de faire un point sur les dossiers municipaux en cours et à venir ainsi que sur l'actualité nationale.



L'objectif de ces échanges est d'offrir, aux Maires et à leurs Conseillers Municipaux, une tribune libre pour partager leurs préoccupations et remonter les difficultés rencontrées sur le terrain. Sans ordre du jour préétabli, cette réunion a permis d'aborder des thèmes variés, allant des lourdeurs administratives aux contraintes

budgétaires pesant sur les collectivités locales. Le Sénateur a également souligné les défis liés aux financements communaux, notamment l'impact des décisions budgétaires nationales sur notre territoire. Simplifier les procédures et adapter les réglementations aux réalités locales restent un des enjeux majeurs.

→ Bienvenue aux nouvelles entreprises

► **Boulangerie KAMEL**
Place de la Toscane
Tél. : 07 61 89 39 33

► **Salon MJ Coiffure**
43, rue Xavier Tronc
Tél. : 07 61 42 61 81

à noter !

► La campagne d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026, pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux arrivants est ouverte. Vous pouvez réaliser la démarche en ligne sur le site : www.garons.fr



► Le samedi 17 mai 2025, dans le cadre de l'opération « Mai à vélo » coordonnée par Nîmes Métropole, des ateliers de réparation de vélos seront organisés en collaboration avec les Associations de Parents d'Elèves sur la place de la Fontaine (face à l'Hôtel de Ville).



→ Le savoir-faire garonnais sur les plateaux de télévision



Le vendredi 10 janvier dernier, l'émission « la meilleure boulangerie de France » était diffusée et c'est avec une immense fierté que nous avons découvert que le duo de choc, Thibaut Combe (boulangier), et Guillaume Mahoudeau (pâtissier), de la boulangerie « Au Paradis des Gourmands » avait remporté la finale régionale.

Ils représenteront donc l'Occitanie lors de la grande finale qui aura lieu au mois de mai à Paris. Une merveilleuse expérience dont ils se souviendront toute leur vie.

Le programme est un hommage aux artisans passionnés qui œuvrent chaque jour pour perpétuer leurs savoir-faire uniques. Les prix reçus précédemment ne laissent que peu de doutes sur les qualités de ces artistes : prix de la meilleure baguette « tradition » du Gard 2025, médaille d'or pour le « pain à la bière » 2024, médaille d'or 2025 pour la tarte « choco o'lait ».

Nous leur adressons tous nos vœux de succès !



→ IntraMuros remplace Info Flash !

La commune de Garons met à disposition de ses administrés, depuis quelques années déjà, l'application Info Flash, outil de communication qui permet aux collectivités d'alerter et d'informer en temps réel les habitants de leur territoire.

L'application Info Flash va très prochainement mettre fin à ses services. Elle est remplacée par l'application IntraMuros qui devra être, à l'instar de la précédente, elle aussi téléchargée :

- Téléchargeable sur l'App Store ou Google Play,
- L'application est gratuite,
- Aucune donnée n'est collectée,
- La navigation est simplifiée,
- L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Pour la ville de Garons, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Quelques chiffres : Aujourd'hui 7 000 communes et 200 EPCI se sont dotées de l'application IntraMuros. Plus de 700 000 personnes l'ont déjà téléchargée.



→ Campagne de radiation avis aux électeurs

Lors des derniers scrutins, de nombreuses cartes électorales avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée » sont revenues en mairie.

Dans ce cadre, sachez que des procédures de radiation des électeurs, pour perte d'attache communale (l'électeur ne réside plus sur la commune), sont engagées.

Les électeurs qui ne se seraient pas manifestés se verront radiés des listes électorales de la commune et ne pourront donc plus voter à Garons.

Pour rappel, les conditions pour être électeur sont listées à l'article L11 du Code Electoral.

Enfin, les personnes ayant changé d'adresse sur la commune, sont invitées à se présenter en mairie avec le nouveau justificatif de domicile.

Comité de JUMELAGE

Guillaume TARDIEU – Conseiller municipal et Président délégué du Comité de jumelage



→ Rejoignez le Comité de Jumelage : ouvrons notre village sur l'Europe !



Dernière assemblée générale du Comité de Jumelage où ont été décidés les prochains projets : vide-grenier et déplacement en Italie.

Vous aimez voyager, rencontrer de nouvelles personnes et partager des moments conviviaux ? Le Comité de Jumelage vous ouvre ses portes !

Depuis plusieurs années, notre village est fier d'être jumelé avec **l'Allemagne et l'Italie**, des pays avec lesquels nous avons noué des liens d'amitié formidables.

Commençons par la commune de Flörsheim-Dalsheim, célèbre pour ses vins, située dans la région de la Rhénanie-Palatinat. Elle est composée de deux quartiers : Nieder-Flörsheim et Dalsheim. Dalsheim s'appelait autrefois Flecken, d'où le nom du Fleckenmauer, un mur long de plus d'un kilomètre qui entoure le noyau historique du quartier de Dalsheim. Il a été construit à la fin du XVI^e siècle et est presque entièrement conservé. Depuis 1988, il y a tous les quatre ans un festival, le Fleckenmauerfest, auquel le comité de jumelage se rend régulièrement.

Revigliascio d'Asti est un petit village situé dans la province d'Asti dans le Piémont. Asti est une ville d'architecture,

de monuments et de musées avec des paysages de vignobles de toute beauté. Asti est bien connu pour ses vins mais aussi pour son palio (course de chevaux se déroulant sur une place avec des cavaliers de tous les villages environnants).

Autrefois jumelé avec la Grèce (Kalyvia), le partenariat est actuellement en sommeil.

Au-delà de la découverte des cultures, du patrimoine et de la gastronomie, ces échanges nous ont permis de créer de vraies relations humaines, basées sur le partage et la convivialité.

Pourquoi nous rejoindre ?

- ▶ Explorer une partie de l'Allemagne et de l'Italie autrement : Rencontrez les habitants, échangez avec eux et découvrez leurs traditions de l'intérieur.
- ▶ Partager des moments uniques : Accueil de nos amis allemands et italiens dans notre village, participation aux voyages et aux festivités.
- ▶ Tisser des liens d'amitié : Plus que des échanges, le jumelage crée de

vraies relations qui perdurent au fil du temps.

- ▶ Faire vivre notre village : En organisant des événements (loto, vide-grenier...), en participant aux rencontres, vous contribuez à dynamiser notre commune et à l'ouvrir sur le monde.
- ▶ Pratiquer les langues : Même avec quelques notions, vous pourrez échanger quelques mots en allemand et en italien tout en partageant de bons moments !

Qui peut participer ?

Tout le monde ! Que vous soyez jeune ou moins jeune, actif ou retraité, curieux ou passionné, votre enthousiasme est le bienvenu. Nous avons besoin de nouvelles énergies pour faire perdurer cette belle aventure et organiser les futurs échanges. Adhésion gratuite !

Alors, envie de vivre une expérience humaine et européenne enrichissante ? Rejoignez-nous !

Contact : Guillaume Tardieu
Tél. : 07 82 97 81 11
jumelage.garons@gmail.com

La vie ASSOCIATIVE

Michel JARRY – Adjoint délégué à la Vie Associative



→ AMSL – Atelier Peinture



En ce début d'année, du 14 au 25 janvier, nous avons pu admirer à la Médiathèque Saint-Exupéry les tableaux réalisés par les élèves de l'atelier peinture de l'AMSL qui, sous les conseils et la bienveillante attention de Monique KIRCH, animatrice, ont démontré leur créativité et leur talent.

A l'issue de cette exposition et pour remercier Monique KIRCH de son implication et de son investissement depuis 1990, il lui a été remis la médaille de la ville de Garons, par Yves RODRIGUEZ.

Ce moment de grande convivialité s'est terminé par le verre de l'amitié.

→ AMSL – La Godasse Agile

Un grand merci !

Le dimanche 15 décembre 2024, les membres du club de randonnée « la Godasse Agile », actuels et anciens, se sont réunis au sein de la salle Pigeyre, en présence de Messieurs Rodriguez et Giraud, Conseillers Municipaux, afin de rendre hommage et remercier André Duchêne qui a mis fin, courant octobre, à plus de 20 ans de fonction en tant que responsable de section.

Accompagné de son épouse, il a été accueilli à son arrivée par une haie d'honneur.

Homme sympathique, chaleureux et enjoué, il a parfaitement su être le lien indispensable entre les adhérents de l'AMSL dont la Godasse Agile fait partie, ainsi qu'avec la Fédération de Randonnée Pédestre. C'est dans la bonne humeur et autour d'un buffet que la vingtaine de personnes présentes a remercié André Duchêne pour son implication et sa disponibilité durant toutes ces années. Ce fut l'occasion de lui remettre un petit cadeau, preuve de la haute estime qui lui est portée.



→ Ensemble contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport



Dans le cadre du plan départemental de lutte et de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport, la commune s'associe à la campagne de sensibilisation et de facilitation des signalements de faits, co-portée par les services de l'État dans le Gard et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Gard. Cette initiative vise à créer

un environnement où les victimes et les témoins de violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif se sentent soutenus et entendus.

Dans cette perspective, deux outils concrets ont été créés. Ils sont très facilement accessibles grâce à un QR code que les victimes et/ou témoins de violences n'ont qu'à scanner pour y accéder. La commune de Garons souhaite s'engager activement pour la libération de la parole. C'est pourquoi, des autocollants, comportant ces QR code, sont dès à présent apposés dans plusieurs de nos infrastructures sportives et seront progressivement déployés à l'ensemble des équipements sportifs de notre territoire. Concrètement, pour accéder facilement à des informations pratiques, pour effectuer un signalement ou pour s'informer sur les procédures et outils disponibles, scannez le QR code présent sur l'affiche orange.

Pour avoir accès à une plateforme en ligne permettant de dialoguer en direct avec les forces de l'ordre, c'est le QR code du sticker bleu « Stop Violence » qui pourra être utilisé en toute discrétion car il est affiché dans les espaces à l'abri des regards, tels que les vestiaires et toilettes.



→ APE



Carton plein pour le loto des Associations de Parents d'Elèves de Garons !

Le dimanche 9 février, sous le soleil, les parents d'élèves des groupes scolaires du village (Jean Monnet et Francis Soirat) ont organisé un grand loto à la salle des fêtes. Outre les cartons pleins et quines habituels, un carton plein enfant a été offert par les parents. Et pour maximiser les chances de tous, une tombola avait également été organisée. Les joueurs ont été au rendez-vous !

Un immense merci aux commerçants du village qui ont une fois de plus joué le jeu en offrant divers lots. L'intégralité des bénéfices de cette journée permet de financer des équipements, des animations ainsi que les sorties scolaires des deux écoles. Rendez-vous dans un an pour le prochain loto des APE !

→ Chichoumelle



L'association Chichoumelle participe et organise différentes manifestations dans le Gard et les départements voisins. L'objectif est de promouvoir la danse et la musique traditionnelles au travers des bals de la région, avec des instruments de musique tels que le hautbois languedocien, la cornemuse, l'accordéon, le violon, les flûtes et la guitare.

Les rendez-vous :

- Ateliers « le jouer ensemble » - tous les mardis de 14h à 17h à la salle Saint-Etienne,
 - Ateliers danses traditionnelles - Les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois, selon le calendrier, de 20h à 22h à la salle St-Etienne.
- N'hésitez pas à venir à la rencontre des membres de l'association.

Contact : chichoumelle@orange.fr



→ Jazz A Garons

Le jazz s'est invité à Garons

Pour son concert de printemps, le vendredi 21 mars 2025, « Jazz à Garons » a accueilli sept talentueux musiciens lyonnais qui nous ont fait découvrir avec habileté la grande époque du swing ou le jazz et la danse faisaient partie de la culture populaire. De Duke Ellington, Count Basie en passant par John Kirby ou Glen Miller, le Holy Bounce Orchestra a rappelé l'atmosphère du Harlem des années 30 et 40 où le swing était roi. En cette fin du mois de mars il faisait une nouvelle fois très chaud à la salle des fêtes de Garons.

Un grand bravo à toute l'équipe de Jazz à Garons.

→ Judo Club

Le Judo Club de Garons, dont le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter chaque année, est une association qui compte. Forte de ses 90 adhérents, les jeunes de Garons et des alentours sont entraînés par Paul Sabatier, actuellement en préparation de son 6ème dan, témoignant de son niveau de maîtrise et de son expérience. Les résultats sportifs sont au rendez-vous avec un nombre de médailles et de titres en constante augmentation. Le club est sélectionné chaque année par le Comité du Gard de la Fédération Française de Judo afin d'orchestrer de grandes compétitions comme celle qui s'est tenue les 15 et 16 mars derniers où ont été organisés à la Halle des Sports la deuxième journée départementale « benjamins » ainsi que le grand prix « séniors ». Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet www.judogarons.e-monsite.com et sur la page Facebook du club.

Présente chaque année au forum des associations au mois de septembre, l'association ouvre ses portes à tout nouvel adhérent tout au long de l'année. Les cours sont dispensés au dojo, situé au premier étage du centre socio-culturel Jean Yannicopoulos.

Contact : judoclubgarons30128@gmail.com



→ Les Anciens Jeunes



L'amicale a repris ses activités deux fois par semaine les mardis et les vendredis au Lavoir. Les réjouissances ont commencé en septembre avec une journée « grillades » au Bouvaou, ce qui a permis de nous retrouver après les vacances estivales. Cette journée a été très appréciée par tous les adhérents. Les activités se sont succédées avec notamment la dégustation des produits du terroir de la Maison de Jeanne, la sortie à Carry le Rouet pour une bouillabaisse et en décembre une sortie au Perthus. Avec toujours la même réussite, le 12 janvier ce fut le loto annuel, puis le 17 janvier notre fameuse galette des rois. Du 28 février au 3 mars, une cinquantaine de participants s'est rendue au carnaval de Lloret de Mar, de Playo d'Aro et de Blanès. Le carnaval est l'un des plus beaux de la Costa Brava. D'autres sorties à la journée et repas sont prévus pour les trois mois à venir.

Festivités du mois de juin :

- Pour la fête votive, l'amicale vous donne rendez-vous pour la pégoulade,
 - La saison se terminera par un repas à la salle des fêtes (date à déterminer).
- La longévité de notre association vient, sans nul doute, de l'investissement de ses bénévoles qui organisent tout au long de l'année de très belles manifestations. Le nombre grandissant de ses adhérents est la preuve de notre réussite. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Lavoir.

Contact : anciensjeunesdegavons@free.fr

→ Pour Eux Pour Elles

L'association Pour Eux, Pour Elles, basée sur la commune de Bellegarde, a pour objectifs principaux d'aider, d'accompagner, de soutenir les personnes malades mais également leurs proches pendant et après leur combat contre la maladie.

Par nos actions diverses comme la vente de goodies à l'effigie de notre association, l'organisation de tombolas et d'événements (marches, rallye Aïcha des Gazelles, concours de pétanque, salon du bien-être ...), et grâce à la générosité de nos partenaires nous récoltons des fonds qui sont reversés à l'ERI (espace rencontres et informations) de l'Institut de Cancérologie du Gard, à la fondation Saint Pierre de l'Institut Saint Pierre de Palavas, mais aussi à la Ligue contre le Cancer.

Pour la deuxième année consécutive, sera organisé, le 17 mai à Bellegarde, le 2ème salon du bien-être au Mas de Rom. Des conférences, des ateliers et de nombreux stands animeront cette belle journée autour du bien-être. Entrée et parking gratuits, restauration sur place et tombola avec de nombreux lots à gagner.

Pour toute information :

Courriel : poureuypourelles30@gmail.com
Site internet : www.poureuypourelles.fr



→ Tennis De Table



Du nouveau pour nos raquettes

Le club de Tennis de Table a repris ses activités depuis le 8 mars. Les entraînements pour les jeunes joueurs et les adultes se déroulent à la Halle de Sports de Garons (salle avec 6 tables) :

- les mercredis de 16 heures 30 à 22 heures,
- les vendredis de 18 heures à 22 heures.

Les plus jeunes pourront compter sur les conseils d'un technicien mis à disposition par un club de proximité.

Pour tous renseignements :

Comité Départemental de Tennis de Table :
Téléphone : 04.66.38.98.53
courriel : comit-tennisdetable30@wanadoo.fr
Club de Bellegarde : Téléphone : 06.15.34.15.78

→ Garons Handball

Ça bouge à Garons Handball !

Garons Handball possède cinq catégories regroupant pas moins de 70 licenciés. Deux nouvelles catégories ont été créées cette saison, le babyhand et l'école de hand. Les trois autres catégories représentées sont les moins de 11 ans, les moins de 13 ans et les loisirs. Le club intervient aussi gracieusement, pour de l'initiation handball, auprès de la nouvelle école Francis Soirat. Le samedi 1er février, le club recevait, pour la première fois depuis sa création, un tournoi des écoles de handball co-organisé avec le Comité du Gard. L'événement a regroupé pas moins de 73 enfants de 6 à 8 ans, répartis en 17 équipes en provenance de 6 clubs : CS Marguerittes, HBC Jonquières, CO Bellegarde, CS Cheminots Nîmois, SC Vaunage et Garons Handball. Neuf jeunes juges arbitres de Garons (de 10 à 12 ans) étaient présents pour encadrer les rencontres. Les bénévoles et les parents ont tous mis la main à la pâte pour la réussite de ce tournoi. Une magnifique matinée qui s'est terminée par une remise de médaille, offerte par le club à chaque enfant, de la main de deux joueuses de l'équipe féminine de D2 du BHNH (Bouillargues) et de son Président, Philippe Garnier.

Le samedi 8 février, les clubs gardois étaient invités pour le derby de l'équipe féminine

de Nationale 1 de Nim'Arguerittes contre celle du MHB. Les filles de tous les clubs, dont le nôtre, ont défilé avant le match sur le terrain. Un beau moment festif.

Enfin, le samedi 1er mars, tous les enfants du club (du babyhand au moins de 13 ans) sont rentrés sur le terrain en tenant la main des joueurs de l'équipe de D1 de l'USAM Nîmes Gard devant 4000 spectateurs ! Une grande fierté pour notre association et les parents, un souvenir inoubliable.



Le club tient à remercier pour tous ces événements : la municipalité de Garons, le Comité du Gard de Handball, le BHNH, l'USAM et ses partenaires.

Contact :

Tél. : 06.60.06.07.69

Courriel : 6130087@ffhandball.net

Garons handball

Site : <https://garons-handball.clubeo.com>

→ Union Musicale De Garons



L'Union Musicale de Garons était en concert à Fons-Outre-Gardon, le 8 février dernier. Avant de débiter le concert, Maryse Giannaccini, Maire de la commune, a rendu hommage à Alain Dalmas, Maire de Garons décédé quelques jours auparavant. Après des applaudissements nourris en sa mémoire, c'est dans une ambiance chaleureuse que les musiciens ont partagé leur passion à travers un répertoire varié, mêlant classiques et morceaux plus contemporains.

Prochain rendez-vous

L'Union Musicale de Garons ne s'arrête pas là et donne d'ores et déjà rendez-vous à tous les amateurs de musique pour son prochain concert, qui se tiendra à Garons le 24 mai. Une nouvelle occasion de découvrir ou redécouvrir le talent et l'énergie de notre harmonie.

Rejoignez l'harmonie !

L'association est toujours à la recherche de nouveaux musiciens pour enrichir ses rangs. Que vous jouiez de la clarinette, du hautbois, du tuba, de l'euphonium, du basson ou encore de la percussion... n'hésitez pas à nous rejoindre !

L'Union Musicale de Garons est avant tout une association qui privilégie la convivialité, le partage et qui permet grâce à ses deux chefs passionnés de progresser et permettre ainsi à chacun de s'épanouir musicalement.

Pour toute information, contactez-nous et venez vivre l'expérience unique d'une harmonie dynamique et pleine d'ambition !
<https://unionmusicaledegarons.fr>
unionmusicaledegarons@gmail.com

→ Union Sportive Garonnaise

Les 5 et 6 avril dernier, l'Union Sportive Garonnaise a eu l'honneur d'accueillir les finales Pitch dans la catégorie U13. Chaque année, la Fédération Française de Football organise le Festival Foot U13 Pitch, un événement qui rassemble tous les licencié(e)s U13, qu'ils soient filles ou garçons. Ce festival se déroule en trois phases : départementale, régionale et nationale. La manifestation repose sur plusieurs dispositifs développés par la FFF :

- Le Programme Éducatif Fédéral (quiz sur les règles de jeu et de vie),
- Le guide de la modélisation des pratiques (défis techniques),
- Le carton vert (promotion des bonnes pratiques lors d'une rencontre),
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes (un joueur identifié par équipe pour arbitrer un match sous le tutorat d'un arbitre officiel).

Pour être lauréates, les équipes U13G et U13F devaient totaliser le plus grand nombre de points selon les critères sportifs et éducatifs. Un rendez-vous qui n'a pas manqué de mettre en exergue les valeurs du sport : passion, détermination, discipline et même dépassement de soi. Une belle journée sportive sur le stade Joseph Zanon.



SALON DE COIFFURE POUR FEMMES
 - sur rendez-vous uniquement via **PLANITY** -

SALON MJ
 - COIFFURE -

43, rue Xavier Tronc - 30128 **GARONS**

☎ **07.61.42.61.81**

salon_mj_coiffure

Calderon Mickaël

- Maçonnerie générale
- Rénovation
- Placoplatre
- Carrelage

24 rue Xavier Tronc
 30128 Garons

06 11 88 83 96
calderonetils@wanadoo.fr

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir **L'ECO-CITOYENNETE**

- Utilisation d'encre écologique
- Papier issu de forêts durablement gérées
- Produit en France

MEDIA PLUS COMMUNICATION
 Leader en communication institutionnelle

PhotoBooth DU SUD

LOCATION DE PHOTOBOOTH

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

NÎMES & ENVIRONS

06 99 45 90 63 **06 41 94 29 52**
photoboothdusud@gmail.com photoboothdusud.fr

6, RUE REMESSAIRE - 30128 GARONS

CARROSSERIE À GARONS⁽³⁰⁾
PARE-BRISE
04 66 70 13 04

planete auto

L'expérience depuis 1990

en
Tôlerie
Peinture
Mécanique

PRÊT D'UN VÉHICULE

Agréé **TOUTES** assurances
 ALLIANZ - ARÉAS - AGPM - CRÉDIT MUTUEL - MACSF - SERENIS

carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr
18, rue de Bouillargues - GARONS

WAKE ME UP

SPECTACLE de fin d'année!
 WAKE ME UP FAIT SON CIRQUE

DIMANCHE 18.05.25
 SALLE DES FÊTES DE GARONS

17H

Bénéfice de la petite restauration

Message Privé ou contact: wakemeup30@gmail.com

→ Wake Me Up

Les rendez-vous de WAKE ME UP

L'association Wake Me Up organise sa 3ème édition du concours de chant «ShowTime : Le Combat des Voix» le samedi 17 mai 2025 à la salle des fêtes de Garons.

Le dimanche 18 mai 2025 aura lieu, dans la même salle, le premier spectacle de fin d'année de l'association Wake Me Up sur le thème du cirque ! Venez découvrir nos chanteurs et danseurs.

Réservation de vos places via les QR codes présents sur les affiches à un tarif préférentiel ou sur place le jour J !

Pour toute information complémentaire :
contact.wakemeup30@gmail.com

WAKE ME UP

CONCOURS de chant!
 SHOWTIME LE COMBAT DES VOIX ÉDITION 3

SAMEDI 17.05.25
 SALLE DES FÊTES DE GARONS

19H

10€ INSCRIPTION CANDIDAT

Bénéfice de la petite restauration

Message Privé ou contact: wakemeup30@gmail.com

Résidence médicalisée

Les Cinq Sens

Garons

 Des activités
et animations
à partager

 L'accompagnement
personnalisé
DomusVi

 Un lieu conçu
pour votre confort
et votre bien-être

 La restauration DomusVi



DomusVi
En toute confiance

4 Carrière Dis Amoureux - 30128 Garons
Tél. : 04 66 76 08 04 - Fax : 04 66 67 28 37
cinq-sens-garons@domusvi.com

Retrouvez toute l'actualité de notre résidence sur
www.residencelescinqsens.com

CONTROLE TECHNIQUE

CT2G

04.66.200.429

PRENEZ RDV 7J/7 ET 24H/24 SUR

WWW.RDVCT2G.FR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 09H À 18H

VÉHICULE CONTRÔLÉS :

**ESSENCE, DIESEL, ELECTRIQUE, HYBRIDE,
GPL, CAMPING-CAR, 4X4.... JUSQU'À 3.5T!**



Email : contactct2g@gmail.com

**ZA LA CALICANTE - ROUTE BOUILLARGUES
30128 GARONS**

MK

MICHEL KAYSER
RESTAURANT ALEXANDRE



RESTAURANT GASTRONOMIQUE

2, rue Xavier Tronc - 30128 GARONS
Tél. : 04 66 70 08 99



www.michelkayser.com



AGENCEMENTS SERVICES RENOV'

Poses & Agencements
Intérieur / Extérieur

Poses de Cuisines - Placards & dressings
Portes Ouvrantes / Coulissantes
Porte de Garage & Clôture
Volets roulants / battants

Travaux de préparation - Placo & Joints - Plomberie / Electricité

CLIMATISATION

(Attestation de capacité des fluides frigorigènes)
Achats - Ventes - Poses / Mises en services - Entretien

Pose de Terrasses bois / Composite - Pose de parquet

M. Pascal PETIT

07 72 33 62 09

agencements.services.renov@orange.fr

1 rue des palombes - 30128 GARONS

Notre idée est de faire raisonner

Ecologie avec Economie
Naturel avec Bien-être



Herboristerie

Minéraux

Médecine alternative

Soins énergétiques

Cosmétiques
naturels

Zéro déchet

Les secrets de Maëe

06 85 08 87 96

2 bis rue Lafayette - 30127 BELLEGARDE